

# Chroniques et nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **57 (1912)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUES et NOUVELLES

### CHRONIQUE SUISSE

Pour les sous-officiers. — Chez les mitrailleurs d'infanterie — Les ingénieurs militaires tessinois. — † Le capitaine Charles Matter. — † Le colonel von Mechel.

La question des sous-officiers continue à être une des préoccupations de notre armée, et avec juste raison. Comment relever l'autorité du sous-officier sur ses hommes ?

Les journaux ont signalé une circulaire du commandant de la 1<sup>re</sup> division à ses subordonnés, qui ajoute une tentative nouvelle à celles qui ont vu le jour ces dernières années. Voici cette circulaire :

Il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à relever l'autorité et le prestige des sous-officiers et améliorer leur situation.

Parmi ces mesures, le logement des sous-officiers qui ne sont pas de service, à part de la troupe, est une des plus utiles.

Mais le cantonnement dans une grange séparée n'est pas un allègement du service, ne permet pas un meilleur repos et ne constitue pas une faveur méritée par la situation du sous-officier qui fait plus de service et doit fournir un effort plus intense et plus continu que les hommes de troupe.

Seul le couchage dans des lits répond à ces desiderata.

Je vous prie, dans les cours de répétition, quand les ressources de la localité sont suffisantes, d'autoriser les sous-officiers qui ne sont pas de service, à loger chez l'habitant alors que la troupe sera cantonnée, et cela pour autant que ce mode de faire n'entraînera pas de frais pour les caisses militaires et qu'il sera librement accepté par la population civile.

Cette mesure appartient à la catégorie de celles dont le but est de relever le sous-officier à ses propres yeux, comme à ceux de ses hommes, par les égards spéciaux qu'on lui témoigne et les privilèges qu'on lui octroie. A cet égard, elle peut avoir une influence. Il ne faudrait cependant pas se l'exagérer ; sa portée dépendra beaucoup des qualités morales du sous-officier. Être logé à part et coucher dans un lit ne le fera considérer que s'il commence par se convaincre que cet agrément n'est pas une conséquence de ses galons, mais bien une contre-partie de son travail et de sa responsabilité. A ce défaut, à la troisième ou quatrième génération de sous-officiers, et peut-être avant, on ne verra plus dans l'agrément qu'un privilège, c'est-à-dire un droit sans devoir correspondant.

Il importe infiniment que, parallèlement aux mesures de ce genre, on développe chez le sous-officier le sentiment de sa responsabilité. On peut fonder un espoir, à cet égard, sur la nouvelle Instruction sur le service en

campagne, qui augmente le nombre des cas où le sous-officier d'infanterie, — car c'est de lui, surtout, qu'il s'agit dans l'espèce, — exercera un commandement indépendant. Le service des avant-postes sera, pour les sous-officiers, une excellente école de commandement.

Peut-être la Société des sous-officiers, qui se donne beaucoup de peine pour multiplier les occasions d'instruction de ses membres, pourrait-elle profiter de l'occurrence et introduire un nouveau concours à côté de ceux qu'elle organise déjà, un concours de commandement d'un poste de sous-officiers aux avant-postes. Ce serait un concours pratique, à exécuter sur le terrain, comportant la marche du groupe depuis la compagnie d'avant-postes qui le détache jusqu'au point qu'il doit occuper, son installation en ce point, la conduite qu'il y tient, la façon dont il se replie devant une attaque, etc., etc.

Le sous-officier qui se montrera à la hauteur de ce commandement-là sera certainement un sous-officier capable de remplir les autres offices de son grade. Les égards que lui témoigneront ses chefs, les petits avantages qu'ils lui concéderont, serviront alors à rehausser son prestige, parce que lui-même, le premier, l'aura fondé sur sa compétence et son mérite.

En tout état de cause, chacun sera d'accord pour admettre que toute mesure prise en vue de l'amélioration du corps des sous-officiers et qui contribuera à accroître la considération légitime dont ils doivent être entourés, est utile. La question des sous-officiers reste une de celles qu'il convient de suivre avec le plus d'attention et d'intérêt.

\* \* \*

En attendant un article de fond qui familiarisera les lecteurs de la *Revue militaire suisse* avec cette arme nouvelle que sont, dans notre armée, les mitrailleuses d'infanterie, quelques indications sur ses débuts les intéresseront. Elles concernent la première école du 1<sup>er</sup> corps d'armée qui vient d'être licenciée à Colombier après avoir débuté à Yverdon.

Cette école a été forte de 160 recrues, sous le commandement du major Wille. La 1<sup>re</sup> compagnie a compris deux sections vaudoises, la 3<sup>e</sup> section, destinée à la brigade de montagne, ayant déjà fait son école dans les Alpes. La 2<sup>e</sup> compagnie a été formée de trois sections attelées de la 2<sup>e</sup> division : une neuchâteloise, une du Jura bernois et une de Soleure (de langue allemande). Chaque compagnie a été commandée par un instructeur réunissant les fonctions d'instructeur et de chef de compagnie. Outre les chefs de section, un officier subalterne surnuméraire a fonctionné comme « officier de compagnie » chargé spécialement du service du train, et qui, au combat, commande l'échelon des voitures et surveille le ravitaillement en munitions.

Les sous-officiers étaient des caporaux qui avaient fait, comme école

de sous-officiers, un des cours d'essai de 1910. De plus, quelques sous-officiers-conducteurs de l'artillerie de campagne venus à titre de volontaires.

A la compagnie vaudoise, il a fallu adjoindre des hommes de la 2<sup>e</sup> division, le canton de Vaud n'ayant envoyé que la moitié des recrues prévues, — 36 au lieu de 72.

Les mitrailleurs sont armés du fusil court avec bayonnette quadrangu-



Tir d'école couché.

laire; les conducteurs, du revolver avec le poignard (comme les ordonnances d'officier).

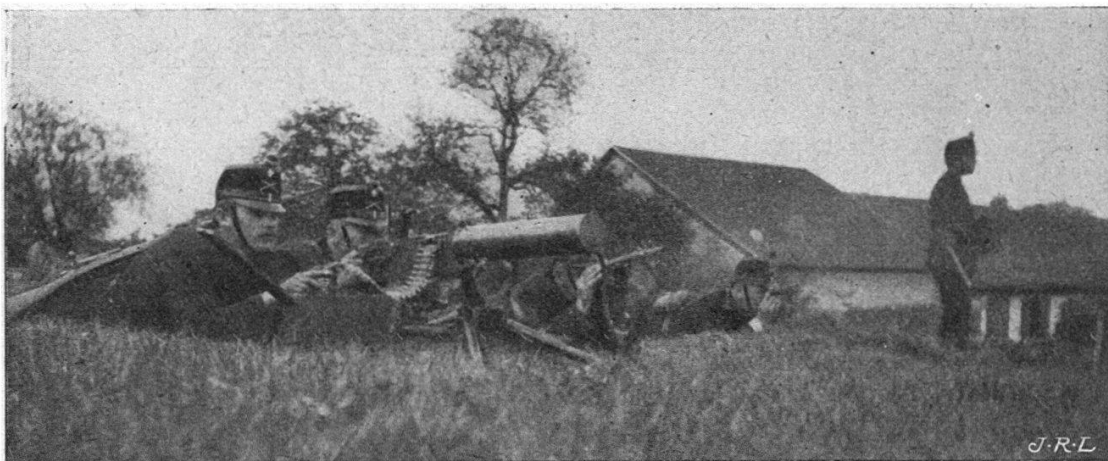
Tous les hommes portent sur la tunique les parements rouges des mitrailleurs (qu'une coquille dans notre livraison de septembre, a attribués aux « instructeurs »).

L'école a quitté Yverdon le 12 septembre pour Ste-Croix, où elle est restée quelques jours. De là elle s'est rendue par Couvet et la Tourne à Rochefort et Montmollin où elle a passé huit jours, exécutant des tirs de combat et dans le Val de Ruz des exercices avec le régiment 8. Précédemment, un exercice avait eu lieu en liaison avec le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ces exercices ont démontré, comme on pouvait s'y attendre, que rien ne s'improvise et que pour la compréhension réciproque des intentions du chef par les officiers de mitrailleurs et des moyens d'action des mitrailleurs par

les commandants d'infanterie, l'étude et la pratique en commun étaient grandement nécessaires. L'école a été licenciée le 28 septembre.



Tir d'école assis.

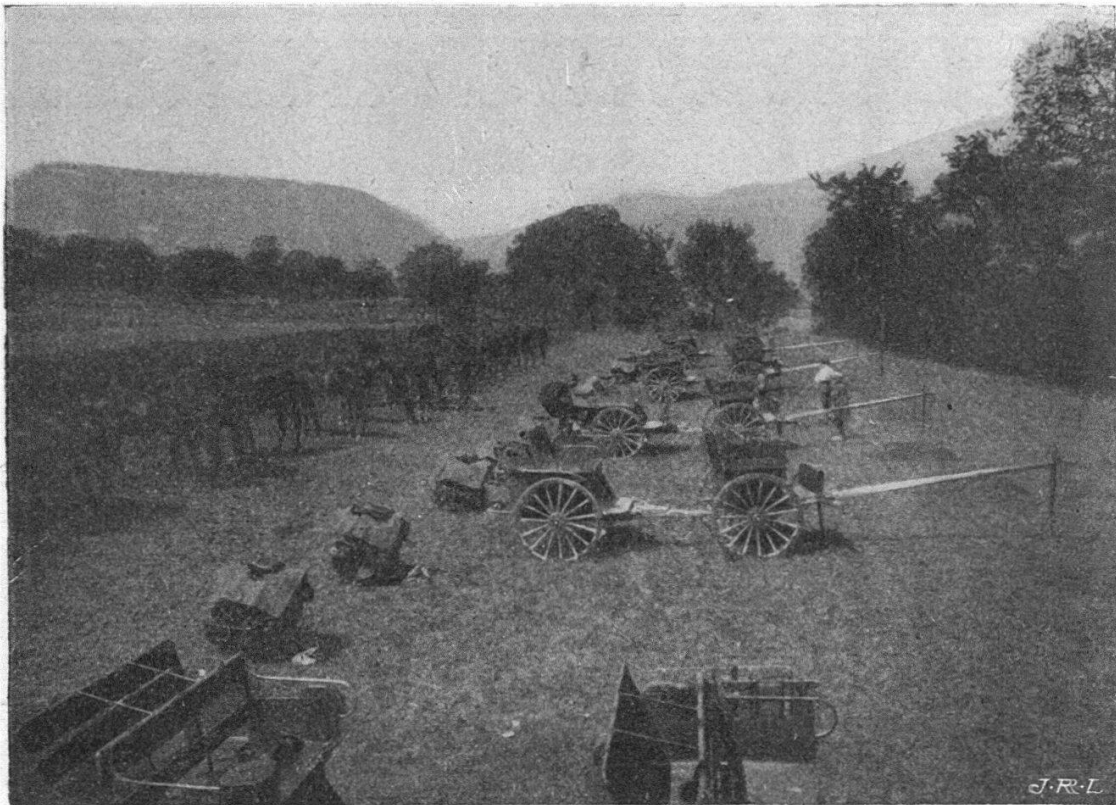


Tir couché (Villars-sous-Champvent).

Les tirs d'école (individuels) au fusil et à la mitrailleuse se sont faits avec l'ancienne cartouche. Les tirs de combat, par contre, avec la cartouche à balle pointue.



Télémètre.



Bivouac à Villars-sous-Champvent.

Le matériel s'est fort bien comporté. La discipline a été bonne. Le travail n'a d'ailleurs guère laissé de loisir pour penser à des escapades. A son inspection, les 24 et 25 septembre, le commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée a apprécié très élogieusement le travail fourni. A constater que le service très dur a eu cet heureux résultat de créer une véritable fierté chez les recrues et de fonder d'emblée un solide esprit de corps. C'est d'un bon augure pour l'avenir.

\* \* \*

Les Tessinois exhument peu à peu leur passé, intéressant aussi au point de vue militaire; car il n'est pas riche seulement en œuvres artistiques, la science de la guerre y participe. Le Tessin a fourni toute une série d'ingénieurs militaires dont la réputation fut étendue. On en trouve à la fin du 15<sup>e</sup> siècle déjà, où P.-A. Solari, de Carona, dirigea, à Moscou, la construction des tours et des murs du Kremlin. Plusieurs de nos lecteurs ne se doutaient pas, probablement, que les républicains de la Suisse et pays sujets ou alliés avaient non seulement été les soutiens des princes de l'occident, mais avaient contribué à poser les assises solides de l'empire des tsars! Au siècle suivant, un Tessinois devançait les appareils de pointage du 20<sup>e</sup> siècle pour le tir indirect. Le capitaine Agostino Ramelli, de Pontetresa, fut le premier à poser les règles fondamentales pour le tir de l'artillerie, même de nuit, et pour pointer des canons sur des buts invisibles. Il devança même la construction des cuirassés; il eut l'ingénieuse idée d'armer des bateaux avec de l'artillerie légère protégée par des cuirasses et de faire mouvoir les bateaux à l'aide de roues latérales actionnées à la main. Le capitaine Ramelli, qui fut ingénieur du roi de France très chrétien, nous raconte tout cela personnellement, dans un vieux et intéressant bouquin sur *Les diverses machines artificielles*. Cet officier servit sous les ordres de J.-G. de Médicis à la célèbre défense du château de Musso, en 1535, contre les Espagnols et les Grisons alliés. Il passa par la suite aux ordres de Charles V. Il mourut en héros à l'assaut de la Rochelle, en 1573.

A cette époque, on trouve plusieurs officiers luganais, les Casella, les Paleari, les Verda, et les Orelli de Locarno, qui servent avec honneur. Ils prennent part à la défense de Quintino et à la bataille gagnée par le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert. Là se distingua aussi François Paleari, de Morcote, qui reçut de Philippe II une pension de 500 francs, grosse somme pour l'époque. Le même prince eut plus tard, comme commandant des Gardes à cheval, Bernard Orelli, lequel fut aussi ambassadeur suisse à sa cour.

Un autre Paleari, frère du précédent, travailla aux agrandissements des fortifications du château de Milan, à l'époque de la domination espagnole, ainsi qu'aux travaux de défense du château de Mahon, dans l'île de Minorque. On a de lui un intéressant rapport, adressé au roi d'Espagne, en 1585, sur les places fortes que le roi possédait encore en Italie.

Un Tessinois, G. Giacomo, dirigea les travaux de fortification érigés à la

Goulette, à Tunis, formidables bastions que les Espagnols défendirent bravement, jusqu'à ce que les Turcs s'en emparassent en 1578.

Treize ans auparavant, en 1565, au siège de Malte, qu'avait entrepris Soliman II à la tête d'une flotte puissante et de 40 000 combattants, un des plus acharnés défenseurs fut le capitaine Bernardino Biondetti, de Porza ingénieur au service du duc de Savoie, et qui commanda la Valette où l'ennemi dirigea ses assauts les plus mémorables. Après quatre mois de siège et de combats, Soliman, ayant perdu plus de la moitié de son effectif, se retira. Le Grand Maître de la Valette récompensa Biondetti en le nommant, Commandeur de l'Ordre. Rentré dans son pays, Biondetti, à sa mort, laissa ses biens à l'hôpital de Lugano, où l'on conserve encore son portrait.

Un autre ingénieur militaire tessinois fut le capitaine locarnais B. Checchi, qui se distingua en 1569-1570 à la défense de Famagosta, dans l'île de Chypre, par les Vénitiens. A la prise de la ville, il tomba aux mains des Turcs, mais parvint à s'évader de Constantinople. Il mourut gouverneur de Celaforia.

G. Fontana, de Melide, prit part à la bataille de Lépante en 1571. Piotta fut ingénieur des forteresses de Milan. Son fils eut une part importante dans la construction du fort de Fuentes. Plus tard, il fut nommé capitaine général de l'artillerie de Milan, avec un gros traitement.

Dans les guerres de Candie, de 1648 à 1649, le colonel G.-P. Neuroni, de Lugano, combattit avec ses deux frères contre les Turcs. Un autre de ses frères, également colonel de la république de Venise, tomba à la défense de Corfou.

La tradition était d'ailleurs déjà ancienne. On trouve des Tessinois dans les rangs des Confédérés, lors des guerres de Bourgogne; on en trouve aussi, dans leurs rangs, pendant les guerres d'Italie, au début du 16<sup>e</sup> siècle. Ainsi le capitaine G. Mottino, qui tomba glorieusement à Novare, le 15 novembre 1513.

Un siècle plus tard (extrait des procès-verbaux du conseil de guerre de Lucerne), en date du 15 novembre 1624, Lucerne fit venir de Lugano deux bons maîtres bombardiers et ingénieurs militaires pour l'instruction de la milice bourgeoise.

Autre document intéressant: le 22 juin 1563, la Diète de Zofingue loue les officiers tessinois, particulièrement ceux de Lugano, de leur bon concours pendant la guerre des paysans.

Les renseignements qu'on vient de lire sont résumés d'articles publiés par M. Emilio Mazzetti, dans *Popolo e libertà*. Nous n'avons pas voulu manquer cette occasion de jeter un coup d'œil sur l'histoire militaire de nos Confédérés du Tessin que nous avons le tort de ne pas étudier assez.



La nouvelle de la mort prématurée du capitaine Charles Matter, survenue à Lausanne le 14 septembre, a été apprise avec un vif chagrin par ses camarades. Officier actif, à l'intelligence ouverte, curieux de savoir et d'apprendre, le capitaine Matter joignait à ces qualités une réelle bienveillance qui lui valait l'affection de chacun. Il prenait sa tâche très au sérieux, ce qui n'était rien d'ailleurs à la gaîté et à l'entrain de son caractère. Il profitait de toutes les circonstances, dans la vie civile, pour intéresser son entourage aux choses militaires et, pendant les périodes de convocation, il ne négligeait rien de ce qui pouvait éveiller l'intelligence et la réflexion de ses hommes. Il était leur ami autant que leur chef.

Un fait le caractérise bien. Pendant plusieurs années, comme lieutenant et premier-lieutenant, il exécuta ses exercices de tir obligatoire avec la société de tir de Belmont sur Lausanne, et chaque fois il organisait une causerie sur les dernières innovations de l'armée, nouveau canon, nouvelle cartouche d'infanterie, réorganisation militaire, publications récentes, etc.; il avait toujours prête une question d'actualité, pour l'exposé de laquelle il s'était documenté avec soin, afin qu'ensuite ses auditeurs pussent suivre en meilleure connaissance de cause les renseignements ou les discussions des journaux.

Physiquement autant qu'intellectuellement, Charles Matter tenait à rester en état d'entraînement. Il s'entretenait par la marche, par la gymnastique, par l'équitation. Il était du groupe d'officiers qui, à Lausanne, cultivent celle-ci sans interruption, n'abandonnant jamais les cours d'hiver et leur suite traditionnelle, qui du printemps à l'automne, les conduit dans le terrain. Il ne transigeait pas avec ce qu'il estimait à juste titre le devoir de l'officier, de ne jamais risquer d'être pris à court par les événements. Et son exemple portait des fruits autour de lui.

Sa carrière aura été courte; il est mort âgé de 33 ans seulement. Breveté lieutenant du 9 décembre 1901, il avait été incorporé au bataillon 88, dans les troupes valaisannes qui manquaient d'officiers. Il y reçut son deuxième galon en décembre 1905. Deux ans plus tard, les cadres valaisans étant complets, il fut transféré au bataillon 4 où il resta jusqu'à sa promotion au grade de capitaine, qui eut lieu en 1910. Il devint alors adjudant du bataillon 2.

Quand au début de cette année-ci, les médecins diagnostiquèrent des troubles au cœur et lui ordonnèrent un repos complet, ce fut pour lui un immense chagrin, que ses nombreux amis partagèrent et qu'il chercha à surmonter courageusement. Il ne devait pas se remettre. Nous sommes certain d'être l'interprète de tous ceux qui l'ont connu, en déplorant ce départ prématuré d'un camarade amical et d'un constant dévouement.

Les officiers suisses qui ont vu le feu deviennent de plus en plus rares. Le colonel Hans von Mechel, de Bâle, qui vient de mourir âgé de 73 ans, appartenait à cette catégorie. Il était un des derniers représentants de ces Suisses pour qui le service à l'étranger fut une tradition constamment transmise de génération en génération. Son père, le général von Mechel, commandait le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, à Naples, quand, à l'âge encore tendre de 16 ans, il y fut incorporé comme sous-lieutenant. Tôt après cependant, il quitta le bataillon pour se rendre à Ludwisburg où il suivit, pendant deux ans, les cours de l'Ecole de guerre.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1860, Hans von Mechel, alors âgé de 21 ans, devint premier-lieutenant au 3<sup>e</sup> bataillon étranger à Naples, où se trouvèrent, en un certain nombre, des soldats sortis des troupes suisses qui venaient d'être licenciées. L'échéance des dernières capitulations entre la Suisse et des Etats étrangers avait sonné l'année d'avant. La loi fédérale de 1859 punissant les enrôlements, était entrée en vigueur.

Avec son nouveau bataillon, von Mechel prit part aux opérations contre Garibaldi. Pendant la retraite qui suivit le combat de Volturno, Mechel fut fait prisonnier par les Piémontais. Le 14 mars 1861, il quitta le service de Naples.

Dès cette date, il consacra son activité militaire à sa patrie. Officier-instructeur, il fonctionna aux écoles centrales et d'état-major du régime antérieur à 1874, puis après la réorganisation aux écoles de tir. Il contribua beaucoup au développement de celles-ci. Il était du reste particulièrement compétent en ce qui concerne les armes à feu portatives. En 1867, la Confédération l'avait envoyé aux Etats-Unis pour prendre livraison, après contrôle, des 15 000 Peabody à chargement par la culasse dont les carabiniers devaient être armés, et qui furent remplacés, plus tard, par la carabine Vetterli à double détente.

Il donna sa démission d'instructeur de tir en 1883. Il était alors colonel, et avait à diverses reprises ou commandé des formations de carabiniers, ou fonctionné comme adjudant ou officier de l'état-major général. Il fut, entre autres, chef d'état-major de l'ancienne 8<sup>e</sup> division.

Après sa démission d'officier-instructeur, il fut commandant d'arrondissement à Bâle, commandant du landsturm et, jusqu'en 1910, officier de recrutement de la 5<sup>e</sup> division.

Le colonel H. von Mechel laissera le souvenir d'un officier qui a su honorer la carrière militaire, intransigeant avec le devoir, au caractère ferme et loyal. Il a rendu à l'instruction de nos troupes de grands services, que les jeunes ne peuvent avoir connus, mais que ceux qui furent ses élèves et ses subordonnés n'ont pas oubliés.

---

**CHRONIQUE ALLEMANDE***(De notre correspondant particulier.)*

Les manœuvres impériales. — La transformation du 7<sup>e</sup> inspectorat d'armée et les modifications dans les autres inspectorats. — Les nouveaux généraux (inspecteurs et commandants). — L'augmentation de l'artillerie de campagne au 1<sup>er</sup> octobre.

Les manœuvres de 1909 dans le Wurtemberg avaient mis aux prises deux armées absolument indépendantes; celles de 1911, dans le Mecklembourg, deux armées qui formaient les ailes extrêmes de leur corps principal et très distantes de celui-ci; celles de cette année, par contre, ont opposé deux partis encadrés dans leurs armées respectives. Les décisions des chefs dépendaient donc non seulement des renseignements de leur propre exploration ou des résultats de leurs engagements, mais encore des intentions de la direction des manœuvres, figurant les résultats des opérations des armées principales. Et cette situation est bien celle qu'offrira la prochaine guerre, où des armées considérables seront engagées.

Une armée victorieuse bleue venant de l'ouest se voit obligée de jeter 6 divisions de cavalerie et 10 corps d'armée sur la Saale pour s'opposer à un nouvel ennemi qui est sur le point de tourner la frontière est du parti bleu et de marcher par la Bohême septentrionale et la Nouvelle Marche. Cet adversaire est évalué à environ 12 à 13 corps d'armée précédés de cavalerie et répartis en deux groupes très distants l'un de l'autre, celui du nord sur la ligne Custrin-Muskau, celui du sud sur la ligne Laun-Mies (sur l'Eger). C'est là que se trouvaient 5 corps d'armée front à l'Erzgebirge et qui, d'après la supposition, menaçaient le flanc droit du parti bleu. Ce danger justifiait la présence des troupes bleues sur la ligne Neustadt (sur l'Orla)-Stendal, tandis que, sans cela, le secteur de défense aurait été situé sur l'Elbe.

L'armée bleue était commandée par le ministre de la guerre de Saxe, le général baron de Hansen, l'armée rouge par le général d'infanterie de Bülow, commandant le 3<sup>e</sup> corps d'armée. Bleu : 4<sup>e</sup> corps, général d'infanterie Sixt von Armin ; 19<sup>e</sup> corps, général d'artillerie von Kirchbach ; 1<sup>er</sup> corps de cavalerie, général von Hoffmann. Ce parti disposait en tout de 49 1/2 bataillons, 44 escadrons, 52 batteries de campagne et 8 d'artillerie à pied. Le parti rouge comptait 61 1/4 bataillons, 65 escadrons, 64 batteries de campagne et 8 à pied, soit des effectifs supérieurs d'environ 12 bataillons, 11 escadrons et 12 batteries de campagne (3<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps, plus la division d'infanterie 9, plus un corps de cavalerie commandé par le lieutenant-général Forgang, auquel on avait adjoint 2 bataillons de chasseurs).

Chaque parti disposait d'un dirigeable et de 2 subdivisions de 6 avions chacune; c'est la première fois que cette formation figure aux manœuvres allemandes. L'effectif des bataillons avait été porté à 700 hommes par l'ap-

pel de réservistes. Les petits régiments avaient reçu un 3<sup>e</sup> bataillon formé de réservistes. L'armée rouge était particulièrement bien montée en matériel de pontage. Chaque division possédait son train d'équipage de pont, en sorte que chaque corps en avait trois. Le commandant d'armée disposait en outre d'un autre train d'équipage de pont, si bien que, le 11 septembre, le parti rouge put construire trois ponts sur l'Elbe (à Moritz, Seuslitz et Meissen).

C'est le 8 septembre au soir que commencèrent les manœuvres entre ces forces considérables. Le parti bleu stationnait derrière la Saale, avec le 19<sup>e</sup> corps à Diessenfels, le 4<sup>e</sup> à Halle, les 2 divisions de cavalerie sur les ailes, la 4<sup>e</sup> à Könnern, la bavaroise à Zeitz; en outre, quelques régiments de réservistes appuyés par les bateaux à moteurs armés de mitrailleuses, gardaient la rive ouest de l'Elbe; ces réserves n'ont pris part aux manœuvres que jusqu'au 11 au soir et ont été licenciées le 12.

L'armée rouge avait son 3<sup>e</sup> corps à Kottbus; la direction des manœuvres avait cherché à tenir secrète la participation de ce corps aux manœuvres, mais les avions du parti bleu le renseignèrent vite sur les mouvements qu'il opéra.

Pour pousser l'exploration, — on savait que des troupes ennemies avaient débarqué à Stendal et au sud de cette localité, — le général de Bülow fit traverser l'Elbe à sa cavalerie d'armée, au nord et au sud de Riesa; celle-ci réussit à briser la ligne de défense formée par les régiments de réserve bleue dont nous avons déjà parlé, et après avoir franchi l'Elbe dans la soirée et la nuit, elle se concentra à Riesa, cependant que le gros de l'armée rouge atteignait la ligne Lieskau-Senftenberg-Hoyerswerda-Königswartha. Les bleus dirigèrent également ce jour-là la cavalerie sur l'Elbe, pendant que le gros poussait jusqu'à Leipzig.

C'est le 10 septembre qu'eut lieu la première grande rencontre, à Oschatz, entre les deux corps de cavalerie. La cavalerie bleue, venant de Grimond et Wurzen, avait passé Mutzschen à 8 heures du matin; à ce moment-là, on savait que de la cavalerie rouge avait franchi l'Elbe à Strehla et Heyda; le lieutenant-général von Hoffmann décida de l'attaquer. A la nouvelle que les deux groupes de cavalerie rouge s'étaient réunis au nord de Döllnitz, les divisions bleues reçurent l'ordre de converger sur Hohenwussen et Zeicha. A ces endroits-là, on se reposa pendant une heure. L'information d'un journal berlinois déclarant que la cavalerie bleue avait marché au combat sans avoir fourragé est totalement inexacte; on prétendait même que c'est à ce fait qu'elle avait dû d'être battue; tout cela n'est que de la pure imagination; au reste, les chevaux sont restés jusqu'au bout en excellent état. Peu avant deux heures, l'ordre d'attaque fut donné, la division bavaroise à l'est, la 4<sup>e</sup> division à l'ouest du Garmanitzhugel.

L'aile gauche de la cavalerie bleue tomba sous le feu des bataillons de

chasseurs rouges, qui garnissaient les positions au sud-ouest de Lonnewitz ; son aile droite, tournée par la 3<sup>e</sup> division de cavalerie rouge, venant de Mautitz, fut repoussée et dut se replier en subissant de fortes pertes ; la cavalerie rouge poursuivit, mais resta toutefois massée avec le gros de ses forces aux environs de l'Elbe pour assurer le passage du fleuve que son armée devait effectuer le lendemain.

Le 11 septembre, le lieutenant-général Forgang envoya quelques-uns de ses escadrons en reconnaissance au delà de la Mulde, — l'un d'eux était commandé par le prince Eitel-Friedrich, — tandis que le reste de la cavalerie rouge restait dans ses positions pour continuer à protéger le passage de l'Elbe qu'opérait le général de Bülow avec son armée. Le 3<sup>e</sup> corps stationna, le 11 au soir, à Riesa, le 12<sup>e</sup> à Lommatzsch et la 9<sup>e</sup> division d'infanterie au sud-ouest de Meissen, les divisions de cavalerie couvrant le front. Le parti bleu avança avec ses deux corps jusqu'à la Mulde entre Kolditz et Wurzen.

Les deux armées se trouvaient ainsi à 50 km. l'une de l'autre : dans la nuit même commencèrent les premiers mouvements qui devaient conduire à la bataille décisive. Par des marches de nuit considérables, le général von Hensen amena ses troupes jusque sur la ligne Hubertusberg-Deutsch-Luppa-Dahlen-Zeuekritz et commença le mouvement tournant contre l'aile droite rouge ; ce mouvement était couronné de succès lorsqu'il fut arrêté par la 6<sup>e</sup> division rouge et par une attaque de la 9<sup>e</sup> division de cavalerie : la 7<sup>e</sup> division bleue dut se replier. Comme son parti était également menacé sur son flanc droit, le général von Hensen ordonna la retraite du 19<sup>e</sup> corps sur la ligne Hubertusberg-Fremdiswalde et Kalbitz-Deutsch-Luppa, pendant que le 4<sup>e</sup> corps restait dans ses positions au nord de Oschatz jusqu'à Wellerswalde-Schöna.

Le 13 septembre, dernier jour des manœuvres, apporta la décision. Après des combats parfois très violents, fertiles en confusions et en surprises grâce au brouillard intense qui recouvrait tout le pays, la décision intervint en faveur du parti rouge. Cela devait être, dès l'instant où l'enveloppement du flanc droit ennemi par les bleus avait échoué et où le général de Bülow pouvait ainsi, grâce à la supériorité de ses effectifs, envelopper son adversaire par le sud.

On peut même dire que la décision était déjà virtuellement intervenue le jour où les deux cavaleries s'étaient rencontrées. Si, en effet, le général de Hoffmann avait été victorieux, il est certain que le parti rouge n'aurait pas pu franchir l'Elbe aussi aisément qu'il le fit, et sa supériorité numérique aurait probablement été égalisée par les pertes très sérieuses qu'il aurait subies.

Il faut relever le rôle qu'ont joué dans cette manœuvre les bateaux moteurs armés de deux mitrailleuses et répartis sur l'Elbe. Les deux premiers

jours des manœuvres, et même le 11 septembre encore, ils s'efforcèrent, en combinant leurs efforts avec ceux du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de réserve, d'empêcher le passage de l'Elbe par le parti rouge ; de nuit, ils attaquèrent à plusieurs reprises et souvent avec succès. Il y avait 4 bateaux pour défendre une ligne de 70 km., qui en fait, grâce aux méandres du fleuve, mesurait bien le double. Chaque bateau avait son secteur d'observation ; comme de jour ces bateaux offrent d'excellents buts, il faudra dorénavant les cuirasser pour les protéger contre le feu d'infanterie. De nuit, ils se sont servis de projecteurs ou de bombes flambantes lancées par des fusées et ont trouvé ainsi mainte occasion d'annoncer par leur feu des troupes ou des pontons ennemis. Leur mobilité et leur vitesse constituaient un réel avantage pour le parti bleu. Ils pouvaient facilement se mettre en rapport téléphonique avec l'infanterie et coopérer ainsi à l'action de celle-ci.

Les mitrailleuses ne jouèrent pas un rôle de premier plan par le fait de leur nombre beaucoup trop restreint. Tandis qu'en France chaque régiment d'infanterie possède sa compagnie de mitrailleuses, chez nous il n'y a qu'une compagnie par brigade. Il est vrai que l'augmentation des compagnies de mitrailleurs est prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre, mais, en fait, elle ne s'accomplira qu'au cours de l'année prochaine.

On a aussi remarqué l'insuffisance des effectifs de pionniers. Dans le parti rouge, chaque division d'infanterie n'avait qu'une compagnie de pionniers, parce que le commandant en chef de l'armée s'était réservé 2 compagnies qu'il a gardées avec raison à sa disposition. Les divisions qui forment des unités complètes et indépendantes devraient posséder chacune un bataillon de pionniers. En effet, bien que le parti rouge eût en réserve, outre les compagnies désignées, l'équipage de pont du corps, il manqua néanmoins de pionniers, étant donné le grand nombre de pontons qui furent lancés pour franchir l'Elbe. On le remarqua spécialement partout où les fantassins firent ce service ; ils y sont infiniment moins habiles que les pionniers et emploient pour le même ouvrage un temps très supérieur.

Pour le passage de l'Elbe, on commença par charger sur les bateaux de petites subdivisions d'infanterie et la division de cavalerie qui devait assurer l'établissement des ponts en occupant l'avant-terrain. On remarqua dans ces opérations l'absence d'unité de commandement et du désarroi dans les mesures prises. On aurait dû envoyer avec les tout premiers transports des officiers d'expérience, Rittmeister ou capitaines, qui auraient pris les mesures nécessaires sur un front étendu. La décision de la cavalerie bleue de s'efforcer de rejeter la cavalerie rouge dans l'Elbe était parfaitement justifiée. Mais on constata de nouveau à cette occasion la supériorité de la cavalerie à laquelle est attachée de l'infanterie. On peut dire que dans la rencontre des deux divisions de cavalerie, ce sont les deux bataillons de chasseurs attachés à la division rouge qui ont décidé du sort du combat, et

cette victoire a eu, comme nous l'avons vu, une influence considérable sur la suite des opérations, puisqu'elle permit à l'armée rouge le passage de l'Elbe dans des conditions excellentes.

Le troisième jour des manœuvres a présenté un intérêt tout particulier par le passage de l'Elbe par cinq divisions d'infanterie avec tous leurs trains. Les demi-pontons de la cavalerie, réunis par deux pour obtenir un ponton, ont donné d'excellents résultats et se sont montrés supérieurs aux pontons pliants qu'on utilisait autrefois. Aucun des chevaux de cavalerie qui durent nager à côté des pontons ne refusa, pour autant que j'ai pu m'en rendre compte. Les pionniers se sont particulièrement distingués dans leur travail technique.

Bien que les deux armées fussent très près l'une de l'autre au cours des deux derniers jours des manœuvres, les combats qu'elles se livrèrent furent extrêmement variés, grâce surtout à la tendance très générale de « tourner ou d'envelopper » l'ennemi. La supériorité numérique du parti rouge lui assurait par avance la victoire, pour autant que ses forces seraient bien employées, car les facteurs d'ordre moral ne peuvent jouer leur rôle en temps de paix. Le dernier jour le parti rouge tenta d'envelopper l'aile sud de son adversaire, par la 9<sup>e</sup> division, et l'obligea à se retirer vers le nord. L'armée bleue était donc battue, puisqu'elle ne réussit pas à refouler l'envahisseur hors de la frontière; mais, d'autre part, en se retirant elle se replia sur ses propres troupes et fut recueillie par sa réserve, qui occupait l'Elbe au sud de Wittemberg jusqu'à Torgau. Si le vaincu avait été refoulé vers le sud et si le général de Bülow avait, le 13 septembre, porté son principal effort sur l'aile nord de l'adversaire, comme il le fit le 12, la situation du parti bleu eût été beaucoup plus critique; il serait en effet tombé dans le secteur de la troisième armée ennemie qui avait traversé l'Erzgebirge et aurait eu à subir des pertes très considérables. Les dispositions prises par le commandant en chef du parti bleu, au soir de la journée malheureuse du 12 septembre, sauvèrent son armée de l'anéantissement. Cette observation prouve la liberté dont jouissaient les commandants des partis pour leurs décisions en ne les liant que par rapport aux armées qui les encadraient.

Le combat du 12 septembre présenta également un intérêt spécial par le fait qu'il ne fut pas du tout interrompu; jusque tard dans la nuit il y eut des combats partiels; à l'aile nord les deux adversaires stationnèrent, sous la protection des avant-postes de combat, à très peu de distance l'un de l'autre; partout où, par contre, la distance était plus grande on en profita pour rétablir les fronts et préparer le combat du lendemain; les chefs jouissaient de la plus grande liberté; nulle part la direction n'intervint; les opérations furent d'autant plus conformes à la réalité. Mais toutes ces allées et venues, ces combats jusque dans la nuit, cette proximité de l'ennemi éprouvèrent fortement les troupes. Encore un point qui a donné, aux

manœuvres de cette année, un caractère spécial de réalisme. Les cuisines roulantes ont continué à rendre d'excellents services.

Partout l'empereur a été accueilli avec enthousiasme. Sa présence donne toujours un éclat particulier aux manœuvres, mais celles-ci ont été aussi très spécialement attrayantes par leur variété et surtout par l'utilisation de tous les moyens techniques auxiliaires actuellement utilisés par une armée, en sorte que chaque spectateur a pu, dans une certaine mesure, se rendre compte par lui-même de ce que serait une guerre moderne.

\* \* \*

La septième « Inspection d'armée » a été installée à Sarrebrück le 1<sup>er</sup> octobre ; à cette même date seront formés les deux nouveaux corps, le 20<sup>e</sup> dans l'est, à Allenstein, et le 21<sup>e</sup> dans l'ouest, à Sarrebrück. Ces nouvelles formations amènent divers changements dans la répartition des « Inspections d'armée ».

Les Inspecteurs d'armée, spécialement ceux des frontières est et ouest, peuvent être considérés comme les chefs probables, en cas de guerre, des armées qu'ils inspectent.

1<sup>re</sup> Inspection d'armée : Berlin, prince Frédéric-Léopold de Prusse ; elle comprend, depuis le 1<sup>er</sup> octobre : le 2<sup>e</sup> corps poméranien, le 5<sup>e</sup> de Posen et le 9<sup>e</sup> mecklembourgeois.

2<sup>e</sup> : Meiningen, prince héritier de Saxe-Meiningen, 6<sup>e</sup> silésien, 11<sup>e</sup> hessois-saxon et les 12<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> saxons.

3<sup>e</sup> : Hanovre, général de Bülow, remplaçant le feld-maréchal von Bock u. Polack ; 7<sup>e</sup> westphalien, 10<sup>e</sup> hanovrien, 18<sup>e</sup> hessois et le 13<sup>e</sup> wurtembergeois.

4<sup>e</sup> : Munich, le feld-maréchal prince Léopold de Bavière ; 3<sup>e</sup> brandebourgeois, 4<sup>e</sup> saxon et le 3<sup>e</sup> corps bavarois.

5<sup>e</sup> : Karlsruhe, le grand-duc Frédéric de Bade, le 14<sup>e</sup> badois et le 15<sup>e</sup> alsacien.

6<sup>e</sup> : Berlin, baron von der Goltz, le 1<sup>er</sup> et le 17<sup>e</sup> prussiens et le 20<sup>e</sup> nouveau.

7<sup>e</sup> : Sarrebrück, général d'infanterie von Eichhorn, 8<sup>e</sup> rhénan, 16<sup>e</sup> lorrain et le nouveau 20<sup>e</sup> (rhénan-lorrain).

Ainsi donc nous avons sur notre front ouest cinq corps (les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> inspections), tandis qu'il n'y en a que trois sur la frontière est (6<sup>e</sup> inspection). Tous les autres corps peuvent être dirigés à l'est ou à l'ouest, suivant les nécessités.

\* \* \*

Le général Karl von Bülow qui remplace le général von Bock u. Polack, est né le 24 mars 1846 à Berlin ; le 21 décembre 1864 il entre à l'avancement au 2<sup>e</sup> régiment de la garde ; nommé Fähnrich l'année suivante, il participe, en cette qualité, à la guerre de 1866 ; légèrement blessé au combat de Soor



le 28 juin, il combat le lendemain à Königinhof et le 3 juillet à Königgrätz ; il y conquiert la croix du mérite militaire de 1<sup>re</sup> classe et fut promu lieutenant.

En 1870, il fut tantôt adjudant de bataillon, tantôt adjudant de régiment au 2<sup>e</sup> régiment de la garde (landwehr) ; il prit part aux sièges de Strasbourg et de Paris ainsi qu'au combat du Mont-Valérien, le 19 janvier 1871, le dernier du siège. Il y obtint la croix de fer ; premier-lieutenant le 14 décembre 1871, adjudant des Inspections d'écoles de 1872 à 1876 où il entre au grand état-major comme capitaine. Depuis ce moment-là sa carrière fut rapide et brillante. Sauf une interruption d'une année, durant laquelle il fut commandant de compagnie au régiment d'infanterie 96, le général de Bülow appartint durant 17 années à l'état-major ; il y occupa les fonctions les plus diverses ; en dernier lieu il fut chef de l'état-major général du corps de la garde. Major en 1885, lieutenant-colonel en 1890, colonel en 1893, il commande le 4<sup>e</sup> régiment de la garde à pied de 1894-1897 ; directeur du département central au ministère de la guerre, major-général en 1899 et en 1900 déjà lieutenant-général ; de 1902 à 1903 il commande la 2<sup>e</sup> division d'infanterie de la garde ; en 1902 il assiste aux grandes manœuvres suisses. Cette année-là il rentre au grand état-major ; le 18 août 1903 il est nommé commandant du 3<sup>e</sup> corps ; le 15 septembre 1904 il obtient le titre de général d'infanterie, et en 1908 il est mis « à la suite » de son ancien régiment, le 4<sup>e</sup> de la garde. Il fit partie de la commission de notre nouveau règlement d'infanterie, de même qu'il avait collaboré au nouveau règlement d'exercice de l'artillerie. Chevalier de l'Aigle Noir et grand-croix de l'Aigle Rouge avec couronne de chêne. Depuis longtemps déjà il passe pour l'un des commandants des armées de guerre.

Le général d'infanterie Hermann von Eichhorn, le nouveau titulaire de la 7<sup>e</sup> Inspection d'armée, jusqu'ici commandant du 18<sup>e</sup> corps à Francfort s/M., est né le 13 février 1848 à Breslau. Le 1<sup>er</sup> août 1866 il entre au 2<sup>e</sup> régiment de la garde ; il fait la guerre cette année-là comme sous officier ; se bat à Soor, Königinhof et Königgrätz, et conquiert la médaille militaire de 1<sup>re</sup> classe. Le 6 septembre de la même année il est promu lieutenant. Il combat sous Strasbourg et Paris en 1870 et reçoit la croix de fer ; de 1871-75 il suit l'Académie de guerre, en 1877 à l'état-major général, de 1877 à 1879 adjudant de la 60<sup>e</sup> brigade d'infanterie ; dès 1878 capitaine commandant une compagnie du 2<sup>e</sup> régiment de la garde à pied, puis à l'état-major auquel il appartint pendant 12 ans (1886 major, 1891 lieutenant-colonel, 1894 colonel) ; en 1895 il commande le régiment des grenadiers du corps 8 ; en 1897 il rentre à l'état-major comme chef d'état-major du 6<sup>e</sup> corps d'armée et l'année suivante il est commandant de la 18<sup>e</sup> brigade d'infanterie ; le 18 mai 1901 il est nommé commandant de la 9<sup>e</sup> division qu'il commanda pendant 3 ans.

C'est le général d'infanterie von Schenk qui l'a remplacé à la tête du

18<sup>e</sup> corps; né en 1853, il est cadet de marine en 1870, mais le 4 juillet de cette année il entre comme sous-officier dans le régiment Kaiser Franz et fait la guerre de 1870 avec lui; il fut à St-Privat et Sedan et au siège de Paris où il gagna la croix de fer. En 1881 il est adjudant de la 4<sup>e</sup> brigade d'infanterie; major en 1892, lieutenant-colonel en 1899, colonel en 1901; il commande le régiment Alexandra. En 1908 lieutenant-général, il commande la 2<sup>e</sup> division de la garde; l'année suivante il est nommé adjudant-général de l'empereur et commandé comme accompagnateur du Kronprinz. C'est le 6 octobre 1911 qu'il fut nommé commandant de la 14<sup>e</sup> division.

Quant au général-inspecteur de Bülow, c'est le général d'infanterie von Lochow qui l'a remplacé à la tête du 3<sup>e</sup> corps; né en 1855; de 1882-1884 à l'Académie de guerre; de 1886 à 1891 au grand état-major; en 1888 nommé capitaine d'état-major; commandant de compagnie de 1891 à 1893 au régiment 53, puis réintégré à l'état-major; de 1897 à 1899 commandant de bataillon au régiment 36, puis chef de l'état-major du 3<sup>e</sup> corps. En 1903 commandant du 4<sup>e</sup> régiment de la garde. En 1909 il obtient le commandement de la 2<sup>e</sup> division de la garde.

Le général Fritz von Bülow, le commandant du nouveau 20<sup>e</sup> corps, est né en 1853 à Danzig, fils du général du même nom qui, en 1870 s'emparait, avec sa brigade, des hauteurs de Foully et mourut le lendemain à Pont-à-Mousson. Lieutenant en 1873, de 1881 à 1882 à l'Académie de guerre, de 1885 à 1888 à l'état-major, puis sous-aide au ministère de la guerre; commandant de compagnie en 1891, il rentre à l'état-major l'année suivante avec le grade de major; de 1896 à 1898 commandant de bataillon, puis chef d'état-major du 3<sup>e</sup> corps d'armée; en 1899 il est chef de division à l'état-major général et chef d'état-major du corps de la garde. Colonel en 1901; général commandant la 4<sup>e</sup> brigade d'infanterie de la garde en 1905; le 2 février 1908 il reçoit le commandement de la 2<sup>e</sup> division de la garde. Il fit aussi partie des commissions chargées d'élaborer les règlements d'exercice de l'infanterie et de l'artillerie de campagne.

\* \* \*

C'est l'artillerie de campagne qui bénéficie le plus largement des augmentations d'effectifs prévues par la loi qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre. Cette augmentation était particulièrement nécessaire en présence des effectifs de l'artillerie française.

L'artillerie de campagne compte actuellement encore : 532 batteries (469 de canons, 63 d'obusiers), 42 batteries montées, au total 574 batteries avec 3444 pièces sur pied de guerre.

D'après la loi du 27 mars 1911 les effectifs doivent être portés à 592 batteries avec 3552 pièces sur pied de gerre. Mais la création de deux nouveaux corps d'armée a eu pour conséquence une nouvelle augmentation de

l'artillerie de campagne. On doit constituer 50 brigades, au lieu de 46 actuellement; 100 régiments, au lieu de 94; 633 batteries, au lieu de 574, soit au total 3732 canons.

L'effectif de la batterie était jusqu'ici de 102 hommes et 52 chevaux (effectif faible), 115 et 68 (moyen), 127 et 87 (fort). Dans les batteries montées ces chiffres étaient les suivants : 93 hommes, 81 chevaux (faible), 121 hommes et 125 chevaux (fort).

La nouvelle organisation prévoit l'augmentation de deux chevaux de trait pour toutes les batteries attelées. Les batteries montées qui n'ont pas plus de 4 pièces seront diminuées proportionnellement. En résumé, à partir du 1<sup>er</sup> octobre l'artillerie comptera en plus : 7997 hommes, 12.6 % de l'effectif actuel; 7385 chevaux, 19.5 %; 476 pièces attelées, 15.6 %, et 122 caissons à munitions, soit le 20.7 % du chiffre actuel.

## CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Dolce farniente. — Trop de superflu et manque du nécessaire. — Les bureaux tout-puissants. — Admission de candidats médiocres dans les Académies militaires. — Pluie de grâces. — Beaucoup de mécontents : ceux qui n'ont pas reçu de récompenses ; les officiers brevetés d'état-major ; les sergents ; les optimistes à l'égard du volontariat ; les enthousiastes du service personnel ; ceux qui n'aiment pas voir les troupes de ligne transformées en une gendarmerie.

L'été s'est écoulé sans apporter le moindre changement à nos institutions militaires. Nos parlementaires se sont, comme toujours, dispersés, à la recherche d'un repos restaurateur de leurs forces épuisées, en même temps que des jouissances du *dolce farniente*, et, durant cet interrègne, le projet de budget, déposé par le ministre de la guerre, a dormi du sommeil des justes. Cette année, comme les précédentes, la reprise des travaux des Chambres aura probablement lieu à la fin d'octobre et les réformes qu'a proposées le général Luque par la voie budgétaire seront approuvées à la hâte et sans discussion, grâce au vote mécanique de la majorité ministérielle. Ces réformes du reste ne sauraient être prises en considération par les amis sincères du progrès : elles ne visent qu'à faire des économies en recourant à un procédé qui peut réussir à tout le monde, à savoir à la suppression de tels ou tels organes. Comme vous le savez déjà, il s'agit cette fois-ci de faire disparaître l'Etat-Major Central, l'inspection générale des industries et des établissements d'instruction militaire, la capitainerie de Melilla, etc., etc.

Le pire est qu'en voyant procéder à ces sortes d'exécution, l'esprit de destruction, inné à tous les humains, se réveille même chez les êtres les

plus pacifiques et il n'est guère extraordinaire que d'aucuns, en apprenant les condamnations en question, se soient demandé s'il ne serait pas avantageux de les étendre à d'autres éléments de notre armée, éléments d'une utilité certainement contestable. Nous avons maints bureaux, laboratoires, services auxiliaires, dont l'existence est un luxe. Il serait ridicule de s'accorder le superflu alors qu'on manque du nécessaire. Or, le ministre s'est dernièrement vu obligé de renvoyer dans leurs foyers bon nombre de soldats afin de ne pas dépasser les crédits budgétaires. Ceux-ci prévoient un effectif permanent de 115 000 hommes de troupes ; mais nos opérations en Afrique et des exigences de l'ordre public, quelque peu altéré, ces derniers temps, par des grèves plus ou moins importantes, ont obligé de disposer temporairement d'effectifs supérieurs à ce chiffre. En conséquence, certaines unités, notamment les bataillons d'infanterie, ont été de nouveau réduites de telle façon qu'il n'y a pas moyen d'en tirer le moindre parti. Chacun, dans ces unités, est forcé dès lors de se croiser les bras et de se borner, dans le domaine de l'instruction, à ne faire que fort peu de chose. C'est dans ces moments-là que le découragement s'empare de nos officiers et qu'ils en viennent à penser logiquement à l'erreur de ceux qui, étant donné l'état actuel des choses, peuvent vraiment être taxés de prodigalité en maintenant des organes d'une utilité douteuse. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces réflexions sont déplorables, non seulement parce qu'elles arguent de raisons très justes, mais parce qu'elles suscitent des polémiques fâcheuses, opposent des intérêts les uns et aux autres, au détriment de la camaraderie et de la confiance réciproque. Généralement, dans ces polémiques, ni les uns, ni les autres n'ont tout à fait raison, ni tout à fait tort ; la vérité se trouve à distance égale des opinions exprimées, comme presque toujours. D'un côté, une armée bien organisée ne peut songer exclusivement aux corps combattants ; et, d'autre part, il est impossible de supporter avec résignation le contraste entre des unités rachitiques, logées dans de mauvaises casernes, et des laboratoires, musées, etc., pourvus de tout ce qu'on peut désirer, même dans le domaine de l'inutilité. Vous reconnaîtrez certainement qu'il doit être dur pour un chef de bataillon de se voir, pour des motifs pécuniaires, à la tête d'une triste poignée d'hommes, alors qu'il sait pertinemment qu'un dirigeable, qu'on avait payé hier un demi-million, est aujourd'hui sans autre mis au rebut, ou qu'un laboratoire, pour l'installation duquel on a dépensé des sommes folles, sert à essayer la qualité du papier employé à la Banque d'Espagne pour la fabrication des billets de banque ou à déterminer le coefficient de dilatation de certains savons. Ces opérations ont beau être extrêmement intéressantes, elles ne sont franchement pas de la compétence de militaires, quelque technique que soit le corps auquel ils appartiennent.

La faute en est aux ministres de la guerre, qui se laissent guider par les tout-puissants bureaux, qui, à leur tour, n'obéissent qu'à la routine et au

crédit que se sont fait quelques personnalités remuantes et encombrantes et qui, pour cette raison même, savent imposer aux bureaux leur volonté et rien que leur volonté. Le plus bizarre c'est que ces mêmes ministres qui s'inclinent devant un simple bureaucrate ne sauraient tolérer une ombre d'indépendance de la part d'un autre lieutenant-général, placé à la tête d'une haute institution, telle que notre Etat-Major Central. Dans ce dernier cas, on fait même intervenir le texte de la Constitution, pour démontrer la toute-puissance du ministre, tandis que le rapport d'un simple fonctionnaire suffit parfois pour faire commettre les plus lourdes erreurs. C'est ainsi que, petit à petit, s'évanouissent les espoirs les plus légitimes de voir les aberrations corrigées.

\* \* \*

Voici, par exemple, un fait. Dernièrement, dans nos Académies militaires, des candidats classés, à l'examen, à la suite du nombre d'élèves à recevoir prévu par les conditions du concours, ont cependant été acceptés. Cette concession est inadmissible à tous points de vue. Outre la perturbation qu'elle apporte au régime intérieur des écoles militaires et au recrutement des officiers, elle est de nature à diminuer la valeur moyenne du contingent des aspirants et à permettre de devenir officiers à des individus inférieurs par rapport à d'autres que l'on aurait reçus l'année suivante avec un meilleur classement. Quelque déplorable que soit une mesure que rien ne saurait justifier, le général Luque n'a pu, hélas ! se soustraire aux influences des personnes intéressées et a maintenu un abus qui, à force de se renouveler, finira par se convertir en état de droit. Cette concession de notre ministre de la guerre a été mise à profit par d'autres aspirants à des fonctions dans l'administration civile, lesquels, s'appuyant sur la grâce dont ont bénéficié les aspirants aux écoles militaires, ont demandé et obtenu d'être agréés malgré leur mauvais numéro de classement aux examens. Les favorisés du sort devront une fière chandelle au général Luque, et ils ne seront pas les seuls à se louer de l'excellent cœur de notre ministre de la guerre. Il a du reste bien démontré ses sentiments généreux en décernant, tout récemment encore, une quantité de décorations, non seulement à des officiers de tout grade ayant pris part aux affaires du Maroc, mais aussi à d'autres qui s'étaient distingués lors des grèves, des inondations, etc., etc.

\* \* \*

Et cependant — qu'il est difficile de satisfaire les aspirations de l'homme ! — il n'y a pas mal de mécontents dans l'armée.

Il y a d'abord ceux qui n'ont rien reçu, ceux qui n'ont pas vu les rivières déborder, les ouvriers chômer, les Marocains se battre. Puis il y a les officiers brevetés d'état-major qui ne trouvent pas bon qu'on les laisse végéter ici ou là, sans les employer dans les services d'état-major, services dont le

monopole est le privilège du corps d'état-major ; celui-ci est formé actuellement, dans les grades supérieurs, d'un personnel sorti de l'ancienne Académie d'état-major et complété par des officiers qui, ayant auparavant appartenu à telle ou telle arme, ont été nommés capitaines d'état-major à la fin de leurs études à l'école supérieure de guerre. Les autres élèves de cette école, qui une fois en possession de leur brevet d'état-major ont préféré rentrer dans leurs armes, sont précisément ceux qui se plaignent et réclament une réforme mettant les uns et les autres sur un pied de plus grande égalité. Il y a là un problème difficile à résoudre.

Dans notre armée, nous avons encore d'autres mécontents : ce sont, par exemple, bon nombre de sergents, qui ne peuvent se décider à accepter, comme suprême récompense de leur carrière militaire, le grade de sous-officier, alors qu'ils pourraient devenir officiers. Dans un pays où le corps des officiers est recruté dans toutes les classes sociales, c'est vraiment le comble de la candeur de croire qu'il suffira d'assurer quelques avantages matériels aux gradés pour éteindre chez eux l'ambition de porter l'épaulette.

Une autre catégorie de mécontents est celle de ces messieurs des bureaux, qui s'imaginaient pouvoir, par le volontariat, réunir les effectifs nécessaires à nos corps de troupes d'occupation en Afrique. On a beau dire que l'échec prévu de la loi du volontariat est dû à l'ignorance où l'on est dans le pays de son existence ; le temps se chargera de démontrer que, quelque tapageuse que soit la publicité donnée à cette loi, il nous faut trouver autre chose pour alimenter nos régiments de Ceuta et de Melilla.

Nous n'en avons pas fini avec les mécontents. Il nous reste à mentionner ceux qui ne parviennent pas à comprendre les raisons du phénomène extraordinaire en vertu duquel, alors que chacun pouvait échapper au service des armes moyennant le versement aux caisses de l'Etat d'une certaine somme d'argent, l'armée trouvait autant de soldats qu'il lui en fallait, tandis que maintenant, où le service est obligatoire et personnel, il y a à peine le nombre de recrues nécessaire pour constituer le contingent annuel. Mystère !

Nous ne devons pas oublier non plus, parmi les mécontents, ceux qui déplorent la fatalité qui oblige à constamment transporter nos troupes d'une ville à l'autre, pour maintenir l'ordre public, et qui les réduit à jouer le rôle d'une gendarmerie ambulante.

Il existe, dans l'armée espagnole, un grand nombre d'autres causes de mécontentement, et beaucoup plus de mécontents que je ne viens d'en indiquer. Mais votre chroniqueur croit discret de mettre un terme à son énumération, qu'il vous a présentée bien contre son gré, soyez-en sûrs !

---

## CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

La « capture » du général Marion aux grandes manœuvres. — Comment et pourquoi on a grossi cet incident; comment et pourquoi on l'a dénaturé. — Au ministère de la guerre. — Le canon de cavalerie. — Bibliographie. — L'œuvre de Charles Malo, et son caractère. — Le capitaine Choppin en captivité. — A Port-Arthur. — La guerre au Maroc. — Wellington dans la Péninsule ibérique. — Examen rapide de quelques livres.

On peut sans doute trouver bien des défauts à l'armée française; mais je ne crois pas qu'on puisse lui reprocher sa paresse intellectuelle. On y lit beaucoup, on y écrit beaucoup, et, quoique les éditeurs militaires se plaignent de la crise du livre, les officiers publient beaucoup. Preuve en soient les nombreux volumes que j'ai trouvés entassés sur ma table au retour des vacances et des grandes manœuvres.

A celles-ci, un de nos collaborateurs doit consacrer une étude spéciale, et je lui ai fourni, pour compléter ses observations personnelles, les notes que j'ai recueillies de mon côté. J'aurais donc mauvaise grâce à toucher à ce sujet qui devient son sujet.

Je ferai pourtant exception au sujet d'un incident qui appartient indubitablement au domaine de la chronique et qui, en tout cas, relève plus du « potin » que de l'art militaire.

Il s'agit de l'épisode rendu fameux par les journaux qui ont porté en manchette : *Capture du général Marion*.

Mais j'ai besoin de remonter un peu haut et de rappeler ce que j'ai déjà exposé ici lors de l'avènement de M. Millerand au ministère de la guerre.

J'ai dit qu'il avait pris le parti de se laisser guider par le généralissime, dans toutes les questions professionnelles; que celui-ci est un laborieux, un modeste, et — par surcroît — un bon républicain, malheureusement sans grande énergie; qu'il s'est effrayé de la responsabilité qui pesait sur ses épaules; qu'il a senti son incompetence en tactique et en stratégie; qu'alors, pour suppléer à l'insuffisance dont il avait le grand mérite d'être conscient, il avait fait appel au concours du général de Castelnau, qui passe — à tort ou à raison — pour être un maître en la matière; que celui-ci est réactionnaire, à la vérité, mais que le général de Miribel l'était bien, ce qui n'a pas empêché Gambetta de recourir à lui; que, si les opinions politiques de l'*ad latus* du généralissime sont d'importance secondaire, on ne saurait se dispenser d'en tenir compte chez le chef de cabinet du ministre; que le général Joffre a commis la faute de faire faire à M. Millerand ce qu'il s'était cru en droit (non sans apparence de raison) de faire pour lui-même, en ce sens qu'il l'a déterminé à prendre comme chef de cabinet le général Bourdériat, considéré lui aussi comme très fort en tactique et en stratégie, mais réac-

tionnaire lui aussi ; et que, en fin de compte, sous l'influence combinée de ces deux généraux, et en dépit du républicanisme avéré du ministre et du généralissime, une foule de mesures ont été prises qui sont contraires aux idées démocratiques et aux officiers qui soutiennent ces idées.

Ce n'est un mystère pour personne que le haut état-major a pris le général Dubail comme « bête noire ». Il l'a écarté de la Direction des écoles militaires où il cherchait à faire pénétrer l'esprit nouveau. Il était résolu de l'écartier du gouvernement militaire de Paris pour lequel son loyalisme le désignait. On est donc parti pour les manœuvres avec l'intention mal dissimulée de le prendre en faute, et on a multiplié les occasions de le mettre en mauvaise posture.

Pareilles arrière-pensées ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire. De tout temps, on s'est ainsi laissé aller à des idées préconçues du même genre, et un exemple assez curieux de ce parti-pris nous est donné par le colonel de Diesbach, de qui je parlais le mois dernier.

Il raconte que, avant les manœuvres que le roi de Prusse faisait exécuter, tout le monde savait à qui il donnerait tort. Il s'arrangeait de façon à pouvoir blâmer tous ses généraux à tour de rôle. Telle année, c'était l'un ; l'année suivante, c'en était un autre. Il y voyait un moyen de les stimuler, de les tenir en haleine.

Avec un autre but, donc, notre haut état-major avait le ferme propos de recourir à un moyen semblable. Et c'est pourquoi on donna tant de retentissement à la capture du chef de l'armée de l'Est. Il n'y avait aucune bonne raison pour attacher de l'importance à cet épisode, qui n'avait pas le moindre caractère de gravité, étant données les circonstances. La division de cavalerie du général Dubois était arrivée à bout de souffle, avec un très petit nombre de chevaux, et qui tous auraient été blessés, si on avait tenu compte du tir (malheureusement fictif !) des batteries qui les avaient canonnés. Toutes les dispositions avaient été prises par le général Dubail, commandant le 9<sup>e</sup> corps, pour assurer sa sécurité. S'il y eut un tort commis, ce fut de la part du général Marion qui s'était porté beaucoup trop en avant à une place qu'il n'aurait pas dû occuper comme chef de parti.

Il est vrai qu'il pouvait à bon droit s'y trouver comme responsable de l'instruction des troupes, puisque les grandes manœuvres servent à la fois d'épreuve et d'enseignement. On était donc fondé à considérer la faute, — qui était indéniable, — comme vénielle. Mais on n'hésita pas à la grossir.... pour en faire tomber les conséquences sur celui qu'on voulait sacrifier.

Le général Marion est à l'abri de ces conséquences. Il a son « bâton de maréchal » ; on ne peut le lui enlever, tandis qu'on peut empêcher le général Dubail d'en obtenir un. Et voilà pourquoi on les a mis dans le même sac.

Pour tenir la balance égale, après avoir loué le général Dubois de sa capture, on l'a blâmé de la publicité donnée à l'ordre du jour par lequel il



remerciait ses troupes du concours qu'elles lui avaient prêté dans cette circonstance.

Ce document un peu déplacé, parce que — d'abord — le mérite n'était pas énorme, parce que — ensuite — c'est à son corps défendant que le général Dubois avait entrepris le raid que devait couronner un succès retentissant, ce document, dis-je, avait ceci de bon qu'il met en relief les forces morales, systématiquement négligées, d'ordinaire, aux manœuvres.

Jamais je n'ai vu — et je l'ai souvent regretté — qu'on cherchât à exploiter un avantage obtenu, en le faisant « mousser », en en prenant prétexte pour féliciter les soldats, pour s'adresser à leur âme. Ne fût-ce que pour rappeler que, à la guerre, ces facteurs doivent entrer en ligne, j'approuve la proclamation du général Dubois, si ridicule qu'on puisse la trouver par ailleurs, et quoiqu'elle fût aggravée par la publicité faite autour de ce général. On lui en a voulu — en haut lieu — de la réclame que des amis maladroits ont faite à son sujet (mieux vaudraient de sages ennemis !) Et on la lui a fait payer en le blâmant publiquement de ce qu'il avait publiquement loué ses officiers ! Etrange, n'est-ce pas ? Car, enfin, la louange publique n'a guère d'inconvénients, tandis que le blâmé public en a de graves.

Mais tout s'explique quand on connaît les dessous de l'affaire, dessous que je crois avoir exposés clairement. Au surplus, il y a huit mois déjà que je les avais fait prévoir, en disant que le ministre faisait fausse route, encore que fort bien intentionné.

On m'a répondu que je me méprenais sur les desseins de M. Millerand, que je me trompais en les croyant purs, alors qu'ils étaient fort noirs.

Ce qui me donne à penser que j'étais dans le vrai, c'est que, ces jours-ci, le ministre s'est enfin avisé qu'on lui donnait une regrettable orientation ; il s'est fâché tout rouge et a manifesté la volonté de se débarrasser de collaborateurs compromettants. Il a même offert leur place à des officiers dont les opinions sont irréprochables. Mais ceux-ci n'ont accepté de lui apporter leur concours que s'il revenait sur les mesures réactionnaires qu'on lui a fait prendre depuis qu'il est au pouvoir. Or, il a hésité — et on le comprend — à les rapporter si peu de temps après les avoir adoptées. Il est clair, en effet, que s'il le faisait, son autorité risquerait d'être atteinte.

Il est vrai que, en ne les rapportant pas, en persistant dans son erreur... Décidément, la direction des affaires est une chose difficile...

\* \* \*

En dehors des grandes manœuvres, qui ont fait quelque tapage, et en dehors de la dissolution des ligues militaires (dont j'ai déjà parlé et qui me laisse assez sceptique), le mois écoulé ne nous a pas apporté beaucoup de nouveautés. Je peux donc me rabattre sur la bibliographie.

Un mot, cependant, au sujet du canon de cavalerie. M. Millerand a dit,

dans une interview, qu'il était nécessaire d'adopter un modèle approprié à ce service spécial et qu'il en proposerait un aux Chambres. A la bonne heure ! Il n'est plus question d'agir sans consulter personne et de recommencer ce qui a été fait pour le fusil Lebel et le canon Deport.

Il n'y a pas à regretter l'adoption de ces deux armes, si irrégulièrement qu'elle ait été décidée, par l'autorité du ministre, et sous sa responsabilité. Mais, si M. Millerand avait donné suite à son intention d'agir de même pour le canon léger, c'eût été se montrer léger également, car, je l'ai déjà donné à entendre, le modèle qu'on avait en vue laissait fort à désirer, tellement qu'on prévoyait sa substitution à bref délai par un meilleur. Nous ne sommes pas assez riches pour nous payer le luxe d'un provisoire condamné à l'avance.

\* \* \*

Et, maintenant, j'en viens aux publications qui attendent leur tour.

En voici une qui attend le sien depuis un bon bout de temps, comme on dit : c'est les *Archives militaires*, « Revue trimestrielle des progrès réalisés et des modifications survenues dans l'organisation, l'armement, l'outillage, l'instruction et la tactique de toutes les armées du monde et des événements de guerre contemporains, suivie d'une revue critique et bibliographique de la littérature militaire. » Ouf ! le sous-titre a l'inconvénient d'être terriblement long, si, par contre, il a le mérite d'être on ne peut plus clair.

Ce périodique est destiné à compléter et à tenir à jour le *Dictionnaire militaire*, comme la *Revue Larousse* est destinée à compléter et à tenir à jour la grande *Encyclopédie Larousse*.

D'ailleurs, le *Dictionnaire militaire* s'intitule « Encyclopédie des sciences militaires. » C'est sous la direction de M. Charles Malo qu'il a été rédigé. Et le même M. Charles Malo a conçu le plan des *Archives* et en a préparé le premier numéro. Malheureusement, il est mort avant son lancement.

On peut être assuré que, lui vivant, cette entreprise aurait réussi. Il avait les qualités nécessaires pour la mener à bien. Travailleur, érudit, méthodique, il était l'homme qu'il fallait pour cette besogne. Ses continuateurs seront-ils capables de le remplacer, et l'œuvre dont il a eu l'idée lui survivra-t-elle ? Il faut le souhaiter, car le dessein en est louable, et elle est appelée à rendre de grands services, moyennant pourtant qu'elle ne tourne pas à la réclame et qu'elle subisse quelques modifications. Le Comité de rédaction et les éditeurs ont reconnu avec bonne grâce, d'ailleurs, qu'elle était perfectible. Le fait est que le premier fascicule que j'ai sous les yeux laisse quelque peu à désirer, encore qu'intéressant. Ainsi, la partie bibliographique me plaît médiocrement. Je crois intéressant pour le lecteur d'avoir surtout une analyse des ouvrages récents, avec indication de ce qu'ils contiennent d'original et de nouveau.

Sous ce titre : *La prochaine guerre*, la librairie Berger-Levrault a réuni les feuilletons publiés dans le *Journal des Débats* par le même Charles Malo, sur « la marche et les chances de la prochaine guerre ». M. Henri Welschinger a mis en tête de ce recueil une intéressante étude sur l'œuvre de l'auteur. « Du haut du ciel, sa demeure dernière », celui-ci n'a pas dû être enchanté d'entendre critiquer son style, dont il était fier, et pour lequel il était plein de coquetterie. « Sa phrase brusque, heurtée, semée d'incidentes, avait quelque chose de fruste et de rude. » Cette rudesse dans la forme le faisait paraître indépendant. Il affectait l'allure du « soldat qui sait mal farder la vérité. » Au fond, il était extrêmement partial et ne savait pas « s'objectiver. » La « sincérité », dont on le loua, était surtout de surface. Son grand talent lui permettait de masquer sous un air de bonhomie ses partis pris et ses haines, comme il lui permettait de dissimuler l'insuffisance de sa psychologie. Il connaissait très mal le cœur du soldat et les « facteurs moraux ». Par contre, il était extrêmement érudit et étonnamment renseigné sur les questions théoriques, bien que n'ayant été qu'un simple sous-officier et pendant fort peu de temps.

Ses qualités ont trouvé leur emploi dans les articles que M. Henri Welschinger vient de réunir. Ce recueil posthume est fort intéressant, et il donne une très juste idée du caractère de l'œuvre de Charles Malo en ce qu'elle a de meilleur. Ses idées personnelles y sont exposées à propos de publications récentes (*La doctrine de la défense nationale*, par le capitaine Sorb ; *Attaque et défense de la frontière franco-allemande*, par le colonel Grouard ; *La France victorieuse dans la guerre de demain*, par le colonel Arthur Boucher).

Ce qu'il dit de ce dernier ouvrage me paraît mériter d'être reproduit ici, parce que j'ai peut-être cédé, en en parlant en termes défavorables, à un moment de mauvaise humeur.

J'avais trouvé déplacé qu'un officier profitât de la crise que le pays vient de traverser pour battre de la grosse caisse, sinon pour battre monnaie, et pour flatter l'amour-propre chauvin par des promesses de succès, alors que je suis personnellement porté à mettre les choses au pire et à représenter comme difficile, comme nécessitant un effort, ce que *La France victorieuse dans la guerre de demain* nous montre comme facile, comme certain.

Ce texte un peu claironnant et de circonstance cache l'étude la plus sérieuse, on peut même dire la plus technique. Et, si l'auteur a su se mettre à la portée du grand public, s'il en a tout de suite conquis les suffrages, ce n'est nullement en remplaçant par des phrases sonores et par des déclamations patriotiques les informations précises et les discussions approfondies que comporte, qu'exige même, un si grave sujet.

Cette appréciation de Charles Malo est d'accord avec le jugement porté par des officiers de valeur auxquels j'ai parlé du livre du colonel Boucher.

Je fais donc mon *meâ culpâ*, tout en invoquant le bénéfice de circonstances atténuantes, et tout en pensant que, même s'il a dit la vérité, il peut être dangereux de l'avoir dite. Il ne faut jamais affirmer aux gens qu'ils peuvent s'endormir en toute sécurité. Car on peut se tromper. Et, même si on ne s'est pas trompé, et si on était fondé à jouir d'une parfaite quiétude, le fait même qu'on s'y livre modifie la situation et la rend inquiétante. Il n'est pas bon, je crois, de n'avoir rien à craindre.

\* \* \*

De la maison Berger-Levrault, encore, le *Journal de captivité d'un officier de l'armée du Rhin*. L'officier en question est le capitaine Henri Choppin, écrivain militaire très connu et très apprécié. On lit ce qu'il écrit avec un plaisir extrême, car on se sent en présence d'un caractère candide et d'un esprit distingué. Le capitaine Choppin a pris part aux campagnes de Crimée et d'Italie, ce qui ne le rajeunit pas, comme on dit. Il a été fait prisonnier à Metz et a passé quelque cinq mois à Altona prenant des notes sur la vie qu'il menait, sur la façon dont il était traité, sur les sentiments de la population allemande. En même temps, il évoquait ses souvenirs du siège et les couchant sur le papier, au fur et à mesure qu'ils se présentaient à sa mémoire. Son « Journal » n'est donc pas dénué d'intérêt au point de vue militaire, bien que son principal intérêt soit ailleurs, et que, en particulier, l'attention du lecteur se porte avec émotion et déférence sur la mère de l'auteur. Celui-ci cite d'elle des études littéraires très fines, très solides, très attachantes, et qui expliquent sa culture, à lui, son goût pour l'élégance du style, pour la fermeté, pour la sincérité.

Cette dernière qualité est extrêmement appréciable. Nous avons affaire à un homme qui a le cœur sur la main, et un cœur excellent. Mais pourquoi diable, alors, a-t-il jugé à propos de retoucher son Journal qui, d'ailleurs, en dépit de son titre, n'a pas été écrit au jour le jour, mais plusieurs mois après les événements, ce qui lui enlève de la valeur ?

Ce qui lui en enlève encore, c'est un certain « tripatouillage » sur la nature duquel nous ne sommes pas fixés. Le capitaine Choppin nous dit que ses suppressions ont porté « principalement » sur des détails de famille qu'il jugeait indifférents pour le public. Mais les autres ? Que ne les a-t-il reproduits purement et simplement en notant en renvoi les modifications qu'il croyait devoir y apporter ? Il est naturel que, en quarante ans, la pensée ait évolué et que les choses, vues avec ce recul, prennent un aspect autre que celui qu'elles avaient sur le moment. D'ailleurs, dans l'introduction et la préface, le capitaine Choppin ne s'est pas gêné pour tenir compte des événements ultérieurs.

Ces à-côté sont à lire, ne fût-ce que pour la clarté qu'ils projettent sur la mentalité de toute une génération d'officiers dont le capitaine Choppin peut être considéré comme le représentant le plus sympathique.

\* \* \*

La *Défense de Port-Arthur*, par les colonels A. von Schwartz et G. Romanovski, de l'armée russe, a été traduit en français par le commandant J. Lepoivre, chef d'escadron au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied. (Car nous avons des chefs d'escadron dans les troupes à pied, si paradoxal que ce soit!) C'est une énorme monographie, dont la première partie forme un volume de plus 450 pages. J'attendrai pour en reparler que le reste ait paru, ce qui ne tardera pas beaucoup, à en croire les éditeurs (MM. Berger-Levrault). Je me contenterai de dire, d'après eux, qu'on trouvera dans ce premier volume, avec des détails très complets sur la situation des ouvrages de la place au moment de son investissement, un exposé suggestif des influences antagonistes dont le résultat final a été de faire passer les considérations d'ordre économique avant les considérations d'ordre militaire, lorsqu'il s'est agi d'adopter un plan définitif pour la fortification de la place.

Je faisais remarquer récemment que la guerre est devenue beaucoup une question d'argent. La remarque n'est pas très neuve, et un dicton bien connu le prouve. Cependant, on est fondé à prétendre que la prépondérance des exigences pécuniaires va s'accroissant de plus en plus. Et l'exemple de Port-Arthur vient à l'appui de cette assertion.

\* \* \*

De la même librairie, de qui on voit que l'activité, loin de se ralentir, semble, au contraire, avoir été stimulée par des concurrences de plus en plus puissantes, j'ai reçu un autre gros livre, *L'Artillerie au Maroc*, par le capitaine Féline. Je l'ai ouvert avec empressement, parce que j'y cherchais une explication de la faillite du canon à tir rapide. Car, il faut bien l'avouer, notre excellent 75 n'a pas donné, dans la première partie de la campagne, tout ce qu'on semblait fondé à attendre de lui.

Quelle en est la cause? Certains donnent à entendre que les batteries d'Algérie en connaissaient mal le maniement. La façon dont leur personnel est recruté, la façon dont il est préparé, expliqueraient cette ignorance et le faible rendement qui s'en est suivi.

Le capitaine Féline, qui a été de ceux qui ont mis l'engin nouveau en œuvre au Chaouïa, en 1908, donne de l'insuffisance constatée une autre raison qui ne laisse pas d'avoir sa valeur.

Le canon à tir rapide, dit-il, a été créé en vue d'une guerre européenne. Il est destiné à « agir en masse sur des masses ». Mais, c'est dans ces conditions seulement qu'il est capable de son plein effet. Il ne peut fournir son rendement maximum que dans une action vaste, où l'étendue et l'importance des objectifs sont en rapport avec sa puissance.

Il y a du vrai dans cette manière d'envisager les choses. L'artillerie à tir rapide dont notre armée est dotée s'affaiblit en quelque sorte avec son adversaire.

Rien ne la prédispose *matériellement* à agir sur des essaims de cavaliers infiniment mobiles; contre un ennemi qui ne tient aucune position, qui ne se découvre pour aucun abordage.

Dans de telles circonstances, il ne semble pas, *a priori*, que l'artillerie puisse jamais prononcer sa parole décisive, ni même en avoir l'occasion.

Mais l'expérience a été faite. Outillage et personnel spécialisés ont été mis à cette épreuve singulière d'une campagne contre des primitifs. A l'attrait toujours nouveau du conflit armé, se joint ici l'attrait d'une adaptation presque paradoxale.

L'engin savant et précis a dû se soumettre aux exigences d'un travail rustique, où ne pouvaient être employées ni sa puissance mécanique, ni les méthodes de la grande guerre en vue de laquelle il a été conçu.

Le point de départ de cette étude est cette mise en présence de notre artillerie à tir rapide et de la cavalerie chaouïa : conflit entre deux activités humaines qui sont, semble-t-il, si différentes d'aspect.

Il y avait là un problème que les événements ont résolu, un écart que les tâtonnements ont comblé. C'est ainsi que, par une sorte de compensation, nous avons vu notre canon regagner en effet moral ce qu'il perdait en efficacité matérielle.

Cette conclusion n'étonnera pas les théoriciens qui soutiennent que le canon est exclusivement l'arme de l'effet moral et que son efficacité matérielle n'a d'autre objet que de contribuer à produire cet effet moral. Les mêmes théoriciens ajoutent que, si les batailles se gagnent surtout par les forces morales, c'est donc le canon qui doit en être l'outil principal : *ultima ratio!* Et, en définitive, ils ne s'étonneront pas d'apprendre qu'il a précisément joué ce rôle en Chaouïa et que, « certains jours, où le but du commandement était de disperser ou de refouler encore un ennemi déjà éprouvé, l'infanterie semblait réduite au rôle de soutien de l'artillerie. »

Mais, si intéressantes que soient ces constatations d'ordre technique, quelque importantes que soient leurs répercussions dans le domaine de la tactique, on trouvera dans *L'artillerie au Maroc* bien d'autres enseignements utiles et étrangers à la spécialité de l'auteur. S'il a eu l'honneur de lancer les premiers obus de la campagne, il a eu le mérite de regarder autre chose que leurs points de chute ou leurs éclatements. Comme on l'a fort bien dit, il a observé les champs de bataille en témoin aussi passionné que perspicace, enthousiaste des beaux gestes des fantassins, enthousiaste des fringantes chevauchées des cavaliers, plus enthousiaste encore des services rendus par l'artillerie, si inférieurs qu'ils aient été à ce que nous espérions.

Autant que l'étude historique ou le récit anecdotique de la campagne, on y trouvera des aperçus philosophiques et des observations critiques. Le guerrier marocain y est analysé : on voit ce qui fait sa force et ce qui fait sa faiblesse; on voit quelles sont les ressources de son pays et comment on peut les utiliser. Et, comme le disent les éditeurs, cette monographie pourrait porter comme sous-titre : *Essai sur la technique et la psychologie du combat*. Aussi ajoutent-ils qu'elle mérite d'être lue « par tous ceux qu'intéressent les choses militaires en général et qui aiment à trouver, sous la

poussière des faits et à travers le dédale des idées, la Doctrine. » Voilà qui est sans doute un peu bien pompeux. Un langage plus simple ne messied pas pour recommander ce livre qui est bien écrit, illustré par des croquis très « parlants », et d'où découlent d'abondantes conclusions.

Cependant, on n'en pourra tirer qu'un parti assez faible en ce qui concerne l'utilisation du canon de 75 dans une campagne européenne, ce qui est sa véritable destination. Au Maroc, en effet, on a pu se mettre en batterie à découvert, l'artillerie adverse, encore que bien servie, n'étant pas redoutable. Or, nos règlements admettent le défilement, et on peut même dire qu'ils nous en font une obligation.

\* \* \*

La librairie Chapelot vient de publier une étude de M. Ed. Bonnal, archiviste honoraire de l'état-major de l'armée sur le rôle joué par Wellington de 1808 à 1814. Le titre du livre : *Wellington général en chef* n'est donc pas tout à fait exact. D'ailleurs, l'auteur a vagabondé autour de son sujet. Il ne s'est pas borné à envisager le côté militaire de la question. Il a beaucoup parlé de Pitt, de Junot, de Ney, de Masséna, de Napoléon. Il en a dit sur eux plus peut-être que sur celui qu'il a pris pour héros. Au lieu de concentrer la lumière sur celui-ci, il l'a éparpillée sur une foule d'autres personnages.

Cette lumière n'est d'ailleurs pas bien éclatante. Un style confus, souvent impropre, souvent baroque, jette de l'obscurité sur la pensée de l'auteur et rend pénible l'intelligence des faits qu'il raconte. Je lis dans sa préface, qu'il faut « signaler deux actes de premier ordre qui ont jusqu'ici échappé à nos historiens. Le premier, ce fut Dumouriez. » Vous ne vous seriez jamais figuré, sans doute, que Dumouriez fût un acte. Moi non plus. A chaque instant on est arrêté par des fautes du genre de celle-ci. Il est vraiment bien dommage, ayant choisi un sujet aussi intéressant et étant en possession de documents inédits, ainsi que d'autres matériaux bien choisis, d'avoir produit une œuvre aussi médiocre et décevante.

\* \* \*

Mais il me faut ne pas allonger indéfiniment cette revue bibliographique. Je me suis attardé à dissenter sur les ouvrages qui m'ont paru avoir un intérêt général. Je vais être bref pour quelques autres qui ont un caractère plus spécial.

Voici un beau volume illustré de nombreuses photographies et croquis, mais qui contient malheureusement assez peu de substance. C'est une suite d'esquisses rapportées de la campagne du Maroc par le capitaine A. Clément-Grandcourt (*Sur la Moulouya*, librairie Fournier).

De la maison Chapelot :

*Nos enfants de troupe tués à l'ennemi*, par le lieutenant Moreau, biogra-

phie de seize braves garçons morts au feu (cette expression est plus exacte que : « tués à l'ennemi, » puisque nous y voyons figurer le sergent Bauchat, qui périt dans un incendie à Paris). Seize ! N'est-ce pas infiniment peu par rapport à ce qu'on pouvait penser ? Au surplus, il y a eu bien plus que ce petit nombre d'enfants de troupe qui ont versé leur sang pour le pays.

*Les compagnies franches de Savoie à la 1<sup>re</sup> armée de l'Est et à l'armée des Vosges* (octobre 1870-mars 1871), par le capitaine Vichier-Guerre. C'est de l'histoire militaire épisodique, si je peux ainsi parler, que nous avons sous les yeux. Il s'agit d'opérations de partisans qu'il est bon de connaître, mais qui n'apportent aucune donnée importante au sujet de la conduite de la guerre. Aussi bien, l'auteur ne se fait-il pas illusion sur la portée de son œuvre. Il se contente de faire remarquer qu'on peut toujours tirer quelque enseignement de l'étude détaillée des faits, ce qui est fort exact. Il ajoute, non moins justement, qu'il a cru devoir retracer « le beau geste de fidélité et de dévouement à leur jeune patrie des volontaires savoyards de 1870 ». Bref, il me semble qu'on ne regrettera pas de lire ce volume, à condition de ne pas y chercher plus qu'il ne peut donner.

*Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand*, par le capitaine d'infanterie breveté Blaison. J'ai à formuler les mêmes observations. Le siège de 1814 et le rôle honorable du chef de bataillon qui commandait la place méritaient assurément d'être mis en lumière. On ne peut s'empêcher de rapprocher Legrand de Denfert-Rochereau. Bien qu'il ait dû capituler. Mais il a su avoir une haute idée de ses devoirs, et la façon dont il a compris son rôle peut être donnée en exemple. Le capitaine Blaison a très bien raconté toute cette histoire d'où découlent de précieux enseignements moraux, à défaut de leçons professionnelles en ce qui concerne la poliorcétique.

*La Légion étrangère*, par le lieutenant-colonel Morel. N'ouvrez pas ce volume si vous y cherchez des récits pittoresques, de la polémique sur les questions qui sont (ou qui viennent d'être) d'actualité. Ce n'est qu'un recueil de documents concernant l'historique, l'organisation et la législation spéciale de ce corps qui a fait beaucoup parler de lui. J'ajoute que le colonel Morel donne une bibliographie extrêmement étendue (encore qu'il ait la modestie de la déclarer fort incomplète) des ouvrages à consulter sur la question. Je regrette qu'il n'ait pas cru devoir donner son opinion sur leur valeur. Mais c'est déjà très bien d'avoir publié cette longue liste qui rendra service aux personnes désireuses de se renseigner.

*La section en campagne*, par le capitaine breveté Debellegarde, « Manuel de guerre à l'usage des cadres de la compagnie », dit le sous-titre. De très bonnes choses, bien présentées. Peut-être un peu trop de généralités, et des



généralités contestables. Du moment qu'il s'agit de former des lieutenants et des sous-officiers, pourquoi philosopher sur l'offensive, sur l'initiative, sur l'économie des forces, sur les bases de la décision? N'est-ce pas un peu trop de dogmatisme? Il n'en reste pas moins, je le répète, qu'il y a beaucoup à prendre dans ce mince volume.

Je quitte la maison Chapelot pour revenir à la maison Berger-Levrault, par laquelle je finirai.

Celle-ci a publié une série de causeries sur la portée morale de la guerre, c'est-à-dire peu de technique et beaucoup d'histoires, histoires contées dans un style simple et alerte, un peu trop littérairement pourtant, un peu trop elliptiquement, un peu trop spirituellement, étant donné que les auditeurs sont les soldats du peloton. Du moins est-ce l'effet qu'elles produisent imprimées. Entendues, elles en produiraient peut-être un différent. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage est à lire. Titre : *Le soldat dans la guerre de demain*. Auteur : le lieutenant P. Rimbault.

Du capitaine Biraud, un *Cours d'artillerie à l'usage des élèves-officiers de réserve*, qui, si bien fait qu'il soit, si clair qu'il puisse être, ne me paraît pas répondre à sa destination.

Enfin, le lieutenant Dupayré a rédigé une très bonne monographie de *Nos mitrailleuses*. Il nous dit ce qu'elles sont, ce qu'il faudrait qu'elles fussent, ce qu'on peut en attendre,... et ce qu'on devrait pouvoir en attendre. Peut-être est-il un peu optimiste en affirmant que « la section des mitrailleuses se déplace et se défile facilement. Elle est peu visible, n'occupe qu'un front étroit, et sa vulnérabilité est faible. » Mais ce n'est pas le lieu de discuter ces assertions, qui sont dans une certaine mesure contredites par une expérience faite au cours des manœuvres d'armée de l'Ouest.

---

## CHRONIQUE SUÉDOISE

(De notre correspondant particulier.)

L'organisation de l'armée suédoise. — L'organisation actuelle et projets de réorganisation. — Ministres civils. — Un essai de mobilisation. — Le corps des médecins militaires. — L'avancement des officiers.

Mes chroniques de décembre 1907, septembre 1908 et juin 1909, ont exposé les divers plans de réorganisation proposés en Suède depuis 1906. En 1910 un nouveau projet a été déposé par une grande « commission de défense nationale » composée d'officiers et d'hommes politiques. Les journaux ont abondamment commenté ce projet et nombre de brochures, les unes anonymes, d'autres portant sur leur couverture les noms d'officiers

renommés ont traité de la réorganisation prochaine. Cet objet a occupé aussi une place essentielle dans les discussions des partis politiques.

En 1911, les élections ont donné le pouvoir à l'aile gauche du parti libéral, et le ministre Staaf, qui vient de succéder au ministre conservateur Lindman, a nommé à son tour une commission d'études, composée d'hommes politiques de tous les partis, auxquels ont été adjoints des officiers à titre d'experts. Cette commission a été désignée il y a quelques mois seulement et, en attendant son rapport, le public a suspendu les discussions sur la réforme de l'armée. Son attention s'est portée sur la question de la défense navale, les réformes sociales et les fêtes olympiques de Stockholm qui viennent de prendre fin. Le moment est ainsi favorable pour vous résumer les origines et le développement de cette question de la réorganisation militaire.

\* \* \*

En 1901, l'armée suédoise a subi une réforme radicale, résultat des débats amers et souvent inféconds pendant les années précédentes. Cette réforme porta la durée des obligations militaires à 20 ans, dont 8 dans le premier ban, le « beväring I », 4 dans le « beväring II », et 8 ans dans le landsturm.

Le landsturm est destiné à la défense locale seulement. Il est organisé en 150 districts de landsturm, chaque district commandé par un « chef du district de landsturm », en principe officier retraité ou officier de réserve. Cependant, jusqu'à présent, beaucoup de districts sont restés commandés par des civils, le nombre des officiers retraités étant insuffisant. En cas de guerre, les hommes de landsturm de chaque district seraient formés en 2-5 compagnies d'infanterie, normalement un bataillon de quatre compagnies. Donc, dans quelques années, quand l'organisation aura déployé son complet effet, la Suède aura 150 bataillons de landsturm formés d'hommes de 33-40 ans et comptant au total 75 000 hommes valides qui auront accompli tous les cours de répétition des beväring. Les fusils et l'équipement individuel strictement nécessaire sont gardés, en temps de paix, dans les « magasins du landsturm ». Chaque district a le sien.

Des unités d'artillerie, cavalerie et génie de landsturm peuvent être organisées au fur et mesure qu'elles peuvent être fournies de cadres, de matériel et de chevaux.

Une fois complète, cette organisation du landsturm pourra procurer un supplément précieux aux forces armées du pays. Mais les lois actuelles interdisent d'employer des unités de landsturm hors de leur district et ses environs, ces unités ne sont destinées qu'à la « défense du foyer ». En outre, elles ne doivent être appelées au service actif qu'après mobilisation du beväring ; elles ne sauraient dès lors être employées pour la défense des frontières pendant la période critique de la mobilisation de l'armée de

campagne. Toutes ces questions attendent depuis quelques années leur solution pratique. Le Riksdag a été saisi des projets de réforme du landsturm, mais les propositions ont été rejetées en attendant la réorganisation complète de l'armée.

Les « beväring » I et II sont destinés à la formation de l'armée de campagne, des troupes de forteresse et des unités de réserve dont le nombre et la composition ne sont pas fixés par la loi. L'armée de campagne est composée de 6 divisions, chaque division comptant :

- 4 régiments d'infanterie à 3 bataillons,
- 1 » d'artillerie à 9 batteries de canons et 2 batteries d'obusiers,
- 1 » de cavalerie à 5 escadrons (4 escadrons sur pied de guerre),
- 1 bataillon du train qui mobilisera les colonnes d'approvisionnement, les troupes d'intendance, les troupes sanitaires et les hôpitaux de division.

En cas de guerre et pour les grandes manœuvres, chaque division obtient quelques batteries lourdes, 1 compagnie de sapeurs, 1 compagnie de télégraphistes, 1 parc de pontons et 1 division de colonnes de munitions, cette dernière mobilisée par le régiment d'artillerie de la division.

Existent en outre, troupes non endivisionnées, deux régiments de cavalerie à « deux bataillons » à 5 escadrons, en tout 20 escadrons. Ces vingt escadrons avec deux batteries montées constitueront, en cas de guerre, la cavalerie d'armée.

Existent enfin des troupes de forteresse — artillerie, infanterie, génie — si bien que sur pied de paix l'armée suédoise compte : 81 1/2 bataillons d'infanterie, 79 batteries, 50 escadrons.

Toutes ces unités sont organisées en temps de paix et ont un cadre actif assez fort d'officiers, de sous-officiers et de soldats de métier. Par exemple, le cadre permanent d'une compagnie d'infanterie comprend : 1 capitaine, 2 lieutenants, 18 sous-officiers et caporaux, 12 soldats volontaires.

Les miliciens sont astreints à un service actif de 365 jours (école de recrues 281 jours, deux cours de répétition de 42 jours) dans les troupes montées, et de 240 jours (école de recrues 150 jours, trois cours de répétition de 30 jours) dans l'infanterie et autres troupes non montées. Chaque compagnie d'infanterie obtient annuellement environ 50 recrues de milice.

Pour les formations de réserve, il n'existe aucun cadre permanent et jusqu'à présent le nombre restreint d'officiers et sous-officiers de réserve n'a permis d'encadrer que médiocrement les unités de réserve prévues dans les plans de mobilisation. Cette insuffisance des cadres contraint à limiter le nombre des unités de réserve, et l'on ne pourrait utiliser qu'une fraction assez réduite de la masse des miliciens.

Chacun s'accorde à reconnaître les défauts principaux suivants à cette organisation :

L'armée est trop petite, elle coûte proportionnellement trop cher, elle est surtout une armée d'été, les miliciens n'étant convoqués dans la plupart des unités que pendant la saison chaude. Un critique vient d'évaluer comme suit le nombre des bataillons mobilisés par 100 000 habitants dans quelques pays européens :

Suède	1.68
Hollande	2.12
Norwège	2.50
Allemagne	2.55
France	3.89
Bulgarie	7.20

Ce compte n'est pas absolument exact. Le nombre d'unités de réserve dont la mobilisation est prévue dans les différentes armées ne peut être évalué qu'approximativement, et d'autre part, le critique en question n'a porté en compte aucun bataillon de la réserve suédoise. Il ne faut pas oublier non plus que les unités de première ligne de l'armée suédoise sont assez fortement encadrées, ce qui accroît considérablement leur valeur. Néanmoins, on ne saurait nier que l'organisation de 1901 n'utilise qu'incomplètement la masse de miliciens des 12 classes d'âge des bevåring I et II, — au total 28 000 hommes. L'armée de campagne actuelle ne peut encadrer que 100 000 hommes. Donc, abstraction faite des indisponibles, des recrues et des hommes nécessaires pour la formation des dépôts, il reste encore 80 000 à 100 000 hommes valides, instruits, âgés de 33 ans au plus. C'est surtout l'utilisation plus rationnelle de cette masse d'hommes et les réformes nécessaires à cet effet qui ont fourni le thème principal des discussions de ces dernières années.

\* \* \*

J'ai dit que l'organisation de 1901 coûtait cher en proportion du nombre d'unités mobilisées. Les budgets de 1910 à 1912 se sont montés à :

DÉPENSES	1910	1911	1912
Ordinaires . .	Fr. 69 millions	Fr. 74,4 millions	Fr. 70,5 millions
Extraordinaires	» 11,6 »	» 6,4 »	» 9,4 »
	Fr. 80,6 millions	Fr. 76,8 millions	Fr. 79,9 »

Ce sont là des dépenses assez considérables pour une nation de 5 1/2 millions d'habitants, qui doit aussi supporter des charges très grandes pour sa défense navale ; en 1912 35 millions fr. environ, soit, en tout, pour cette

année-là 115 000 000 fr. Les dépenses pour la défense navale ont représenté en 1890, 40 % du budget de l'Etat; en 1904, 53 %; en 1909, 48 %.

Il est difficile de baser sur ces chiffres une comparaison avec les dépenses militaires d'autres pays; ces comparaisons sont toujours incertaines. Il est incontestable cependant, et incontesté, que la Suède supporte actuellement des dépenses militaires plus grandes, relativement à son état financier, que la plupart des états européens.

Cet état de choses provient de diverses causes. La défense du pays a été négligée pendant nombre d'années; il a fallu des mesures extraordinaires pour replacer en un état satisfaisant la préparation militaire. En outre, le milicien suédois coûte assez cher; le soldat reçoit une solde journalière de 70 centimes pendant la plus longue partie des exercices; il est très bien habillé et la nourriture est sans doute meilleure que celle des soldats dans la plupart des armées européennes; les dépenses de l'intendance pour la nourriture s'élèvent à 80 centimes par jour et par soldat.

Les casernes sont toutes modernes et confortables; mais la cause principale de l'importance des dépenses doit être cherchée dans le fort effectif du cadre permanent; en 1911, cet effectif comptait :

2,294 officiers,  
2,247 sous-officiers.  
16,142 caporaux et soldats,  

---

20,683 hommes.

Et leurs traitements ont absorbé 30 000 000 fr., non compris le logement, la nourriture et l'habillement des caporaux et des soldats. Le recrutement de ce cadre nombreux a offert de grandes difficultés; on n'a pu l'obtenir qu'en augmentant considérablement les soldes des sous-officiers, caporaux et soldats. Malgré cela, la qualité des cadres supérieurs n'est pas partout très satisfaisante.

Dans les premiers projets déposés depuis 1906, les autorités militaires ont proposé surtout une augmentation de l'armée de première ligne par la formation de quelques unités nouvelles, entre autres un quatrième bataillon par régiment d'infanterie. Elles ont sollicité aussi l'amélioration de l'instruction des troupes par la prolongation du service actif à une année pour toutes les armes. Quoique ces projets n'impliquassent pas une augmentation correspondante du cadre permanent, celle des troupes de première ligne entraînerait des dépenses considérables, sans que les unités nouvelles suffisent à encadrer plus qu'une fraction assez faible de la masse des miliciens.

Aussi ces projets n'ont-ils pas satisfait l'opinion publique, qui a réclamé surtout une importante augmentation numérique de l'armée mobilisée, et qui a vu dans la formation au moment de la mobilisation de nombreuses unités de réserve, le seul moyen de remédier à l'infériorité numérique de

l'armée suédoise au regard de ses adversaires présumables. Même dans les milieux militaires, cette opinion a gagné, ces dernières années, de nombreux partisans. D'autre part, les partis radical et socialiste ont commencé une vive agitation contre les charges économiques qu'impose au pays l'organisation de 1901 ; ils ont demandé énergiquement que les dépenses militaires ne fussent pas augmentées ; le parti socialiste requiert même une réduction considérable des dépenses.

Aux élections de 1911, les questions militaires ont joué un rôle prépondérant. C'est surtout la question de la défense maritime, si difficile pour une petite nation, qui a servi de base à l'agitation ; mais la réorganisation de l'armée a aussi retenu longuement l'attention dans tous les partis. Le groupe libéral, influencé surtout par son aile radicale, a formulé comme suit son programme militaire : « Organisation plus effective sans augmentation des dépenses annuelles. » Le « leader » du parti, M. Staaf, le premier ministre actuel, a donné à entendre que la durée du service actif pourrait être réduite et que l'armée devrait être organisée à peu près d'après le modèle suisse.

Les libéraux ont eu la victoire, et le ministère libéral, porté par une forte majorité dans le Riksdag, a laissé entendre qu'il regardera comme une de ses missions principales la solution de la question militaire. J'ai fait mention plus haut de la nouvelle commission d'étude nommée par le ministère et qui a déjà commencé son difficile travail.

Naturellement bien des paroles prononcées pendant la période électorale ont été inconsidérées. Ayant la responsabilité du pouvoir, les ministres libéraux remettront sans doute à l'examen leurs projets. C'est ainsi semble-t-il qu'aujourd'hui les ministres admettent qu'une réorganisation effective entraînera nécessairement une augmentation des dépenses. En outre, la crise anglo-allemande et la russification de la Finlande ont fait naître, depuis 1911, un renouveau d'intérêt pour la défense nationale. Par exemple, lorsque le ministère Staaf fit ajourner cet hiver la construction d'un navire cuirassé, votée en 1910 par la majorité conservatrice du Riksdag, une collecte nationale rapporta en quelques mois 23 millions francs, et le nombre des souscripteurs dépassa 150 000. L'opinion publique contraignit le ministère à accepter la donation et à mettre le cuirassé en chantier. De même les brillants résultats des fêtes olympiques de Stockholm ont fait un appel puissant aux instincts nationaux des Suédois. L'opinion publique est donc beaucoup plus favorable aux institutions militaires qu'elle ne l'était il y a un an seulement, et il est à prévoir maintenant qu'aucun projet de réorganisation ne serait adopté qui nuirait à la valeur de combat de l'armée de première ligne. Vraisemblablement les projets de la commission d'étude porteront surtout sur la création des formations de réserve destinées ou à l'augmentation de l'armée de campagne en cas de guerre ou à la formation d'une

armée de seconde ligne pour un théâtre d'opérations secondaire, pour le service des étapes et pour les places fortes.

Il est du reste trop tôt pour prédire comment sera résolue cette question délicate. Constatons seulement que jusqu'ici les discussions ont surtout porté sur les points suivants :

1° Le service actif du milicien doit être porté à 365 jours pour toutes les armes, ce qui permettrait de donner aux unités une instruction solide même pour la guerre en hiver, de former des sous-officiers et des officiers de réserve capables et de réduire, en revanche, le nombre des soldats et sous-officiers permanents.

2° La création d'un cadre de réserve de qualité supérieure, composé d'officiers et de sous-officiers adjudants à demi-solde qui quitteraient volontairement l'armée avant les limites d'âge, afin de chercher dans l'agriculture et l'industrie privée un emploi plus lucratif que ne peut leur offrir l'armée.

3° Le droit à l'emploi civil dans les services de l'Etat pour les caporaux ayant 6 à 8 ans de service, ce qui faciliterait, croit-on, le recrutement du cadre permanent et permettrait de réduire un peu les traitements des soldats permanents et des caporaux.

4° La réduction des musiques régimentaires qui coûtent à peu près un million par an.

\* \* \*

Dans le ministère Staaf, les ministres de la guerre et de la marine sont des civils. Cette innovation a reçu un accueil assez froid. Les nouveaux ministres sont des hommes habiles, personne n'en doute, mais ils n'ont eu, avant leur désignation, aucun contact avec les questions militaires, et en Suède on est accoutumé de voir à la tête des départements militaires des officiers distingués et non des politiciens. Il est trop tôt pour émettre une appréciation juste sur l'activité des nouveaux ministres. Jusqu'ici, celui de la marine n'a guère fait que soulever les clameurs de la presse à cause de la suppression de la construction d'un cuirassé, comme dit plus haut, et, selon un bruit répandu il y a quelques semaines, sa retraite aurait été discutée par le ministère. Le ministre de la guerre n'a pas eu de malheur de cette sorte dans son département et je crois pouvoir dire que jusqu'ici sa position s'est consolidée de jour en jour.

\* \* \*

Le ministère Staaf a demandé un crédit de 700 000 fr. pour un essai de mobilisation d'une partie de l'armée et le Riksdag le lui a accordé. Depuis l'introduction de l'organisation actuelle aucun essai de ce genre n'a été tenté et il est nécessaire d'éprouver une fois toute la machinerie compliquée qui servira à mettre les troupes sur le pied de guerre et à leur procurer chevaux et voitures. Le ministère a l'intention d'appliquer son essai,

dit-on, aux troupes de ligne d'une demi-division avec les formations de réserve et de dépôts correspondantes et à quelques unités de landsturm. Les unités mobilisées seront rassemblées pour des marches et manœuvres de quinze jours; les unités de landsturm pendant dix jours seulement.

Quelques journaux ont signalé que les troupes du nord, aux environs de la forteresse du Bodén, seraient vraisemblablement mobilisées; en réalité personne ne connaît les intentions du département militaire.

\* \* \*

L'organisation de 1901 a considérablement augmenté le travail des médecins militaires. Leur traitement n'ayant pas été élevé en proportion, il a été impossible de remplir les vacances, dont le nombre a augmenté d'année en année. On en est arrivé à une véritable « crise de médecins » dans l'armée. En conséquence le Riksdag a voté une réorganisation complète du corps des médecins militaires. Le nombre des médecins permanents a été limité à l'effectif strictement nécessaire pour le service de santé dans les casernes et l'instruction du personnel sanitaire subalterne, sous-officiers et soldats, infirmiers et brancardiers. Les médecins permanents maintenus ont obtenu une amélioration de leur traitement qui leur permettra de se vouer entièrement au service militaire. Le complément nécessaire de médecins pendant les cours de répétition et en cas de guerre sera fourni par des médecins semi-permanents (médecins extraordinaires et aspirants), par des médecins de réserve et par des miliciens ayant étudié la médecine.

Les régiments d'infanterie et d'artillerie ainsi que les bataillons du train auront deux médecins permanents, les régiments de cavalerie en auront un. Les médecins semi-permanents reçoivent un traitement réduit. Ils sont convoqués pendant 75-90 jours par an.

Les miliciens étudiant la médecine feront leur école de recrues avec les jeunes hommes de leur classe d'âge, mais au lieu des cours de répétition, ils sont appelés à un cours de 90 jours dont deux mois sont passés aux compagnies sanitaires des bataillons du train, et le troisième dans les régiments d'infanterie au titre de médecins assistants. En cas de guerre, ils fonctionneront comme médecins. Ils peuvent être nommés médecins de réserve dans le corps des médecins militaires. En cette qualité ils sont astreints à un cours de répétition tous les trois ans.

Les grades des médecins militaires sont fixés comme suit :

- Inspecteur de santé, major général.
- Médecin de division, lieutenant-colonel.
- Médecin de régiment, major.
- Médecin de bataillon, capitaine.
- Médecin de réserve, lieutenant (capitaine  
après 5 ans de service).
- Aspirant, lieutenant.

\* \* \*



Dans ma chronique de septembre 1911 j'ai fait mention des nouvelles règles pour l'avancement des officiers norvégiens. En Suède aussi la question de l'avancement a été à l'étude pendant quelques années. En 1911 un décret a arrêté des prescriptions sur cet objet. Dans l'armée suédoise, les limites d'âge sont les suivantes :

Officiers généraux . . . . .	65 ans.
Colonels . . . . .	60 »
Lieutenant-colonels, majors (commandants) . . . . .	55 »
Capitaines . . . . .	50 »

Ces officiers sont autorisés à rester au service actif pendant trois ans après les limites d'âge. Comme ils profitent généralement de cette faculté, les limites d'âge sont en fait 68, 63, 58 et 53 ans.

Ces limites correspondent à peu près à celles de la plupart des armées européennes. Néanmoins, l'avancement des officiers est peut-être plus lent que dans la majorité de celles-ci, le rapport des officiers supérieurs aux officiers inférieurs étant défavorable. Par exemple, un régiment d'infanterie suédois a 44 officiers permanents :

- 1 colonel,
- 1 lieutenant-colonel,
- 2 majors (chefs de bataillon),
- 13 capitaines,
- 27 lieutenants et sous-lieutenants,

Sur 100 capitaines et lieutenants, il y a en Suède 10 officiers supérieurs, en Norvège 13, en France et en Allemagne 16. Ainsi l'avancement aux grades supérieurs se fait attendre; le grade de major n'est pas atteint, par les officiers de troupe, avant l'âge de 50 ans. L'avancement aux grades de major et au-dessus est réglé dans l'armée entière, tandis que dans les grades subalternes il a lieu par régiment. De là des inégalités pour l'avancement des lieutenants. La chance joue un rôle surtout dans les régiments de cavalerie à 5 escadrons et dans le bataillon du train à 3 compagnies. Certains capitaines ont obtenu leur grade après huit ans de service seulement, pendant qu'ailleurs des lieutenants attendent leur tour depuis vingt ans.

Une réforme ne peut être obtenue que par la création d'un nombre plus grand de commandements supérieurs. Peut-être la solution sera-t-elle trouvée par l'établissement d'un cadre complémentaire pour les formations de réserve. Afin de favoriser au moins l'avancement des officiers les plus méritants et fournir ainsi à l'armée des chefs de régiment et des généraux plus jeunes, le décret de 1911 prescrit que la promotion au grade de lieutenant-colonel et aux grades supérieurs se fera toujours au choix. Pour la promotion au grade de major, les chefs de division présenteront toujours deux capitaines, savoir le plus ancien apte à l'avancement et un capitaine

qui, de l'avis du chef de division, paraît spécialement qualifié pour le haut commandement et mériterait en conséquence un avancement rapide. La promotion au grade de capitaine se fera à l'ancienneté comme du passé ; seulement le département militaire pourra égaliser un peu l'avancement en transférant dans les régiments qui ont joui depuis quelque temps d'un avancement rapide les lieutenants les plus âgés des régiments moins favorisés. Par ce moyen, on espère corriger largement les hasards de l'avancement réglementaire et réduire l'âge maximum des lieutenants, sans nuire au bénéfice de l'avancement régimentaire, c'est-à-dire à l'esprit de corps qui naît de l'intimité prolongée des officiers d'un même régiment. Cet esprit de corps est estimé à sa juste valeur dans l'armée suédoise où la plupart des régiments portent sur leurs drapeaux les noms des champs de bataille où ils ont combattu victorieusement, pendant des siècles, sous de valeureux capitaines comme Gustave Adolphe et Charles XII.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Handbuch für Heer und Flotte. Enzyklopedie der Kriegswissenschaften und verwandter Gebiete*, herausgegeben von Georg von ALTEN General-lieutenant z. d. — Berlin, Deutsches Verlagshaus Bong et Cie.

Dans le cours de cette année-ci, la suite alphabétique du beau dictionnaire de von Alten a été interrompue à la lettre G., pour permettre la publication des livraisons du volume d'histoire militaire. Elle est actuellement achevée. Cet immense aperçu de l'histoire des guerres qui débute à l'époque de la construction des pyramides d'Egypte, supposée datée de 30 siècles avant Jésus-Christ, s'achève en l'an 1910-1911 sur la révolution du Portugal et les troubles du Mexique. Le volume compte plus de 800 pages de texte serré avec nombreux croquis, et 73 grandes cartes hors texte. L'exposé est par ordre chronologique.

La suite des lettres va maintenant être reprise, les livraisons de 80 pages (2 fr. 70 par livraison), continuant à paraître régulièrement. L'ensemble de cette publication unique formera, comme on le sait, 9 volumes.

*Madagascar (1638-1894)*, par le capitaine DE VILLARS, de l'infanterie coloniale. — 1 vol. in-8 de 264 pages, avec cartes, croquis hors texte et photographies. — Paris, L. Fournier, 1912. — Prix : 4 fr.

Cette très intéressante étude porte en sous-titre : *Etablissement des Français dans l'île*. Sous-titre assez surprenant, car l'histoire que voici s'arrête au moment de la conquête. Mais justement l'auteur s'efforce, non sans un réel talent, de montrer que la conquête n'a été que l'aboutissement de deux siècles et demi de persévérance. Et il a été vraiment trop modeste en disant que son mérite n'est pas grand. E. M.